

4^e Année N° 130

Le N° 040

Jeudi 25 Février 1943

INDOCHINE

— HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ —



S.A.J. Bao-Long
Prince Héritier d'Annam

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

4^e Année - N° 130 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 25 février 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS	{	INDOCHINE et FRANCE.	Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
		ETRANGER	Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Les « Grands Principes » et la Révolution Nationale</i>	1	<i>Promotions dans la Légion d'honneur</i>	XII
<i>L'éducation de S. A. I. le Prince Héritier d'Annam</i> , par TRAN-DANG	4	<i>La Route Coloniale n° 13 reliera Saïgon à Luang-Prabang</i> , par J. H.	11
<i>Lettre du Tonkin</i>	7	<i>Les Problèmes du Travail en Indochine (suite). — Interview de M. Nicolas</i>	13
<i>Fête Commémorative dans la Garde Indochinoise de l'Annam</i> , par J. H.	9	<i>La Semaine dans le Monde :</i>	
<i>« L'Oiseau bleu » au Palais An-Dinh</i> , par J. M. I à IV		<i>Les Informations de la Semaine</i>	15
<i>Exposition de Saïgon (Architecture, Sculpture, Décoration)</i>	V à IX	<i>Revue de la Presse Indochinoise</i>	16
<i>Solitudes cambodgiennes</i> , par B. R.	X-XI	<i>La Vie Indochinoise</i>	17
		<i>Mots croisés n° 100</i>	20
		<i>Solution des mots croisés n° 99</i>	20

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉVOLUTION NATIONALE

Les " Grands Principes " et la Révolution Nationale

UN lecteur nous déclare, sans ambages : « Votre (sic) restauration de l'État, c'est très beau. Mais que deviennent dans tout cela les Grands principes, la Liberté, l'Égalité, auxquels chaque Français reste profondément attaché ? »

Nous sommes tous d'accord, cher lecteur, il n'est pas question de renoncer à la Liberté et à l'Égalité ; mais encore faut-il s'entendre sur le sens des mots.

LA LIBERTÉ ET L'ÉGALITÉ
DANS LE RÉGIME DISPARU

D'après Rousseau, d'après la déclaration des Droits de l'Homme qui s'inspire de son idéologie, on imaginait à l'origine de la société humaine un individu-type, parfaitement semblable à tous les autres individus, schématique et interchangeable, indépendant de toute contrainte et de toute hiérarchie sociales.

Appliquée au gouvernement des hommes, cette idée suscitait de graves difficultés : chaque individu-type étant libre et égal à tous les autres individus, la logique conduisait d'une part à l'anarchie, d'autre part à la communauté utopique des biens. Comment concevoir alors l'Etat qui, de toute évidence est nécessaire, et qui suppose ordre et cohérence, et par conséquent contrainte et hiérarchie ?

Les principes initiaux étant négateurs de l'Etat, comment résoudre cette contradiction ?

Il fallut pour la rendre acceptable, une duperie idéologique sans précédent : on utilisa un subterfuge d'apparence logique qui donna naissance aux deux grands mythes du régime défunt : la Souveraineté populaire, et la Volonté générale.

La **Souveraineté populaire** se déduit ainsi : les hommes naissent libres, mais ils doivent vivre en société. Pour vivre en société, il faut une limite à leur liberté. Cette limite fera l'objet d'un « Contrat social » librement consenti et consacré par des lois qui exprimeront la souveraineté populaire.

Celle-ci sera le reflet de la **Volonté générale** : chaque homme étant égal, a droit de dire son mot sur le Gouvernement. Il s'acquittera de ce droit en votant, et la Volonté générale sera, en bonne logique égalitaire, la moitié plus un des suffrages valables pour quatre ans et déposés périodiquement par les citoyens dans les urnes.

Par le processus conjugué de la Souveraineté populaire et de la Volonté générale, on aboutit tout droit au suffrage universel et au régime parlementaire pur, à savoir comme nous l'avons précisé dans des articles précédents, à l'affaiblissement de l'Etat, à son asservissement progressif par les puissances financières, à l'oppression de l'individu et aux inégalités sociales les plus injustes et les plus choquantes.

La liberté et l'égalité avaient produit leurs contraires : l'asservissement et l'injustice. Echec sur toute la ligne.

Beaucoup d'hommes de bonne foi en furent faits quinauds et se demandèrent pourquoi ?

LES GRANDS PRINCIPES ET LA REVOLUTION NATIONALE

Pourquoi ?

Parce que le principe de base de la déclaration des Droits de l'Homme est une absurdité philosophique et un non sens intellectuel. A

dire vrai, le point est complexe et semble défier l'analyse logique (ce qui explique la faveur du principe de Rousseau dont la fallacieuse simplicité au contraire s'impose d'emblée à tous les esprits non avertis).

L'individu, libre et égal, séparé par une opération abstraite de la Société, n'a jamais existé.

Il y a certes en l'homme une part d'autonomie foncière permanente et irréductible, qu'on appelle en langage chrétien la « personne humaine » et qui appelle un égal respect ; mais nulle part l'individu ne nous est donné à l'état présocial et prêt par un pacte libre à fonder la société. Dès sa naissance, il reçoit sans rendre, il est déterminé par cette première société élémentaire que constituent ses parents ; il n'est pas libre entièrement d'être ce qu'il est. La communauté sociale apparaît en quelque sorte contemporaine de l'individu humain ; l'homme fait partie de la Société par une adhésion originelle de tout son être, indépendante de sa volonté, par l'intimité de ses fibres actives et sentimentales. Il est à la fois sujet et objet. Il n'est donc pas libre entièrement de contracter, et, au reste, à y réfléchir bien, le contrat ne suppose-t-il pas déjà la vie sociale ?

D'autre part, si la personne humaine mérite un égal respect, l'individu n'est pas égal à tous les autres individus ; il est au contraire différent par la force physique, par le caractère, par les capacités intellectuelles, etc... L'individu est divers et non uniforme, n'est-ce pas l'évidence même ?

Ces faux principes réduits en poudre, il appartenait à la Révolution Nationale de dégager à nouveau les vraies notions de Liberté et d'Egalité :

Qu'est-ce que la Liberté ? C'est, en dernière analyse, un pouvoir : c'est le pouvoir d'être quelque chose ou de faire quelque chose.

La liberté de l'homme vivant en Société (1) est à la fin et non au commencement. Elle ne peut provenir d'elle même, mais d'une **autorité** qui, **indépendante et supérieure**, a le pouvoir de la sauvegarder et de la créer. Cette autorité indépendante, sera exercée par un organe de la Société qui s'appelle l'Etat, qui aura pour mission de respecter la part d'autonomie permanente de l'homme (le respect de la per-

(1) Nous soulignons que c'est la liberté considérée sous l'angle social qui est envisagée dans cet article.

sonne humaine) et d'autre part de doser, de limiter et de préciser l'emprise sociale qui oblige chaque individu, conformément à l'intérêt général du groupe. L'Etat jouera un rôle d'arbitraire entre l'individuel et le social ; il s'efforcera d'éviter que la liberté dégénère en licence et que l'emprise sociale tourne à la tyrannie. On peut définir dès lors **la Liberté : l'ensemble des franchises et des sauvegardes accordées à l'homme par les pouvoirs**. Et l'on comprend alors aisément que si le Maréchal a remis en vigueur l'**autorité**, c'est qu'elle est la condition nécessaire et indispensable de la vraie Liberté, ou plus exactement des Libertés. « L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'Etat, garantie des libertés individuelles », a-t-il dit dans son message du 11 octobre 1940 (1).

On comprend également pourquoi il subordonne l'égalité à la **hiérarchie** : les individus étant différents et inégaux par nature, la justice consistera pour l'Etat à mettre chacun à sa place « dans une hiérarchie rationnelle fondée sur la diversité des fonctions et des mérites, et ordonnée au bien commun ».

La véritable Egalité, c'est « l'Egalité des chances données à tous de prouver leur aptitude à servir ». L'Etat veillera avec vigilance à

ce que « seuls le talent et le travail soient le fondement de la hiérarchie », dans **l'intérêt général de la communauté**, intérêt général dont il peut seul être juge et qui n'a rien à voir avec **la Volonté générale du peuple**, qui n'est que la somme quantitative et aveugle des suffrages exprimés.

Et voilà pourquoi nous sommes tous d'accord, cher lecteur, lorsque vous dites qu'aucun Français ne veut abandonner la Liberté et l'Egalité : Nous ne perdrons en réalité certaines apparences trompeuses de ces principes que pour mieux en sauver la substance.

INDOCHINE.

(1) Certes l'Etat, indépendant et fort, pourra devenir tyrannique et étouffer les libertés ; mais il *aura la possibilité* de les sauvegarder (surtout si, constitutionnellement, il doit être limité par le droit et la morale, comme l'a dit le Maréchal).

L'Etat, issu de la liberté et de l'égalité, ne peut, par un processus fatal, que produire la licence ou l'oppression.

En résumé, la liberté et l'égalité posées en principe, sont le mal inéluctablement ; l'autorité peut être le mal, mais elle est la possibilité du bien. C'est tout le problème de la politique.

Pour mieux comprendre l'ordre nouveau français.

Lisez tous :

RÉVOLUTION NATIONALE - L'AVENIR DE LA FRANCE

par Thierry Maulnier.

En vente dans les grandes librairies de Hanoi et Saigon — Prix 2\$.



ANNIVERSAIRE PRINCIER L'ÉDUCATION DE S. A. I. LE PRINCE HÉRITIER D'ANNAM

par TRẦN ĐĂNG

(Hué, Janvier 1943)

DEVANT le majestueux palais **Kiên-Trung** (palais du Centre), résidence privée de la Famille Impériale, la pensée et les regards s'enchantent de la magnifique ordonnance des pelouses, des kiosques et des urnes qui précèdent l'immense perron du palais, et l'on imagine celle des autres édifices et pavillons, dont les noms chargés de siècles d'histoire font lever, dans l'âme recueillie, tous les prestiges du passé.

Un chambellan m'arrache à ma contemplation admirative, pour me conduire au pavillon d'étude de S. A. I. Bao-Long ; car j'aurai aujourd'hui l'honneur de m'enquérir de l'éducation et de la vie privée de l'Héritier du Trône d'Annam. Le précepteur de Son Altesse, le « *Dông-Cung Giao-Dao* », M. Ung-Qua, m'attend.

Dans le « *Tu-Phuong Vô-su-Dai* » (pavillon du Calme parfait) dont S. M. Bao-Dai a fait le pavillon d'étude des Enfants Impériaux, le mobilier, laqué rouge et or, est d'une discrète somptuosité. Au mur, pendent les portraits des glorieux ancêtres de la Dynastie : LL. MM. les Empereurs Gia-Long, *Dông-Khanh*, *Khai-Dinh*. Les fenêtres dominant d'un côté le paysage de la Citadelle et la perspective de l'ancien camp des Lettrés et, de l'autre, les étangs du palais, fleuris, à la bonne saison, de lotus parfumés. Le palais **Kiên-Trung** est aperçu derrière ce jardin flottant et ces eaux bleues ponctuées de végétations aquatiques.

★★

A l'entrée du pavillon, M. Ung-Qua m'accueille et m'introduit auprès de S. A. le Prince Héritier à qui il me présente. Son Altesse interrompt sa lecture, et me tend la main. S. A. la Princesse *Phuong-Mai*, Sa sœur, qui est âgé de 5 ans et demi, et est en même temps Sa compagne d'étude, répond aussi à mon salut par le plus gracieux sourire.

M. Ung-Qua me montre sur la table de travail, les cahiers où le Prince s'exerce à l'écri-

ture et insiste sur les progrès étonnamment rapides de son illustre élève. Le programme général d'enseignement conçu par l'homme de haute culture et de grande expérience pédagogique qu'est M. Ung-Qua et approuvé dans son ensemble par Sa Majesté, dose judicieusement les premiers éléments de culture qui devront pourvoir le Prince d'une double formation franco-annamite : celle-ci se complètera peu à peu.

Des matières enseignées, la langue annamite et la langue française occupent les places prépondérantes ; puis, viennent : caractères chinois, calcul, dessin, géographie, histoire, botanique, morale et rites, le tout distribué selon un horaire analogue à celui des écoles publiques : le matin, de 8 h. 30 à 11 heures, l'après-midi de 14 h. 30 à 17 heures, avec des récréations d'interclasse. Le programme se précisera et s'enrichira au fur et à mesure des progrès de l'Impérial Héritier, qui fait montre de qualités remarquablement précoces de réflexion et de mémoire. Les promenades instructives dans l'enceinte du Palais, et bientôt en dehors du Palais, dans les monuments et les sites de la Capitale si riches de leçons du passé, occupent, avec les jeux récréatifs, les loisirs du Prince.

Actuellement, le niveau des études de S. A. Bao-Long, après quinze mois de travail à peine, est celui de la classe de 10^e de l'enseignement secondaire. Ses lectures favorites sont les fables, les contes et les récits historiques. Il affectionne les thèmes merveilleux et épiques, les narrations ingénieuses où l'esprit triomphe de la sottise.

Ainsi, possédant un vocabulaire choisi et singulièrement riche pour Son âge, Il a lu avec le plus vif plaisir : les « Contes » de Perrault, de Grimm, d'Andersen, de Schmidt, la « Tortue d'Or », les « Contes à Jean-François », « Seigneur Tigre et C^{ie} », la collection des livres roses contenant les Contes d'Annam, les récits de l'Histoire Nationale : les Deux sœurs Trung, la vie de l'Empereur Gia-Long, Son illustre ancêtre ; la collection historique des « Al-

bums de France » sur : la vie de Jeanne d'Arc, offerte par le Commandant Auphan, du « Jeanne-d'Arc », lors d'une visite de ce croiseur-école en Annam : les vies de Louis XI et de Napoléon, l'Empire français, des récits de « Don Quichotte », de « Gargantua » qui ont eu le don de Le faire rire aux éclats, des extraits de l'« Odyssée » pour les enfants.

Si le Prince témoigne d'un goût marqué pour les belles images et les illustrations artistiques, ces dispositions d'artiste ne doivent pas faire oublier que Ses dons scientifiques : clarté, logique, apparaissent déjà avec netteté également. Il excelle à tirer Lui-même la conclusion d'un récit plus ou moins détaillé. Il a beaucoup d'imagination, et crée et dessine toute une scène qu'il conçoit d'après une anecdote, un conte, une histoire vécue ou dont Il invente le texte, et si les traits sont naïfs, comme on le comprend d'un enfant de 7 ans, ils traduisent de belles qualités d'observation. Mais aussi, parmi Ses nombreux jouets, Il préfère ceux dont le maniement exige de l'initiative et du jugement, tels que les véhicules et appareils mécaniques qu'Il manœuvre avec une parfaite maîtrise : les autos, les bateaux, depuis le petit sous-marin qui plonge, jusqu'au grand bateau à voiles qui navigue sur le bassin du jardin, les avions de toutes tailles dont un, volant, construit à Hanoi, les boîtes de « Meccano » et de constructions qu'ils utilise très judicieusement.

S. A. I. le Prince Héritier est très sportif, Il aime les jeux de plein air où Il peut se dépenser, tels que les exercices au portique : la corde à nœuds, l'échelle de corde, les anneaux, la barre-fixe n'ont pas de secret pour Lui. D'une grande adresse manuelle, Il est en outre très courageux. Les courses à bicyclettes à bord des autos mécaniques qu'Il conduit avec une remarquable assurance à travers les avenues du Parc, les courses à cheval en compagnie de Ses sœurs sont parmi Ses distractions préférées.

Il se plaît aussi à promener Ses sœurs, les Princesses Impériales, dans l'élégant petit attelage, qui Lui a été offert à l'occasion de Son dernier anniversaire. Enfin la pêche dans les étangs du Palais Lui plaît également. Il sait se contraindre à l'immobilité, à la patience pour guetter le poisson qui s'approche de l'appât et le ferrer d'un coup sec.

Il est quelques désirs fréquemment exprimés par le Prince : des livres ; toujours des livres ! et puis le désir de voyager, de mieux connaître le pays d'Annam, de découvrir le Tonkin, la Cochinchine et le Cambodge, le Laos, de mieux connaître la France dont, par Son voyage en 1939 avec Leurs Majestés, Il a conservé un souvenir très précis malgré Son jeune

âge. Un livre reçu à la dernière fête de Noël : « Venise », Lui a dicté le souhait de visiter un jour cette ville qui Lui semble extraordinaire avec ses canaux et ses gondoles. Et enfin... avoir une motocyclette et un avion, « un vrai » qui vole !

M^{me} Pogam, professeuse attachée au Préceptorat de Leurs Altesses Impériales, me confie les qualités de cœur de Son Altesse Impériale. Dans la vie commune avec Ses sœurs, LL. AA. II. les Princesses Phuong-Mai (Prunier parfumé), Phuong-Liên (Lotus parfumé) — Sa dernière sœur, S. A. I. Phuong-Dung (Pivoine parfumée) n'a pas encore un an — Il fait preuve de toutes les qualités essentielles du bon frère et du bon camarade : affection, serviabilité, douceur.

D'autres qualités se font jour chez S. A. I. Bao-Long, qui dénotent à la fois un riche fond de sensibilité native et une toute première formation aussi heureuse que soignée. A cet égard, l'action de S. M. l'Impératrice Nam-Phuong s'est révélée décisive. La Souveraine est connue comme un modèle accompli de mère de famille. Malgré les nombreuses obligations d'une cour à la fois très ancienne et très moderne, Elle s'occupe Elle-même des Enfants Impériaux avec une sollicitude qui montre une conception noble et patriotique des intérêts nationaux. Elle s'attache dès maintenant à inculquer au Prince l'idée des charges et responsabilités qu'Il aura à assumer un jour, à éduquer Son caractère. A S. M. l'Impératrice et à Ses leçons, autant qu'à l'exemple vivant du Souverain, on doit, chez S. A. I. Bao-Long, ce cachet de gravité et de volonté qu'on ne rencontre chez aucun autre enfant de Son âge. Mobile et expansif dans ses ébats privés, le Prince se concentre dans les solennités, et il en impose dès lors à toute assistance par la noblesse de Son maintien.

De ce caractère déjà fortement résolu et énergique, un trait précis sera Son attitude alors qu'Il avait trois ans, au cours de la cérémonie solennelle de Son investiture. Le rite se déroulait lent et impressionnant. Les témoins étaient unanimes à reconnaître que, malgré le poids de Sa grande tenue de Cour, de la Couronne si lourde à Sa jeune tête, le jeune Prince n'avait pas faibli. Si par moments, on lisait dans Ses yeux une sensation réelle de fatigue, il s'attachait néanmoins à ne pas décevoir ceux qui avaient mis leur confiance en Lui, pour l'heureux accomplissement de la cérémonie.

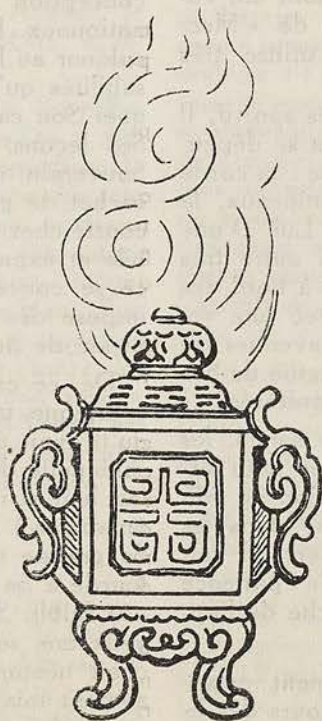
S. M. l'Empereur, à toutes les heures que n'absorbent pas les soucis du pouvoir, s'intéresse personnellement à la vie, aux études, aux progrès de Son Héritier, venant Le voir régulièrement au pavillon d'étude. Il n'est pas de

plus grande récompense pour S. A. Bao-Long que d'être emmené par Son Impérial Père en avion au-dessus de Hué, ou en partie de pêche sur la Rivière des Parfums. Au palais Kiên-Trung, dans une aile contiguë aux appartements de S. M. l'Impératrice et aux chambres réservées aux Altesses, une studio-bibliothèque est installé à l'intention du Prince qui peut s'y isoler pour lire et étudier après les classes ; et également y prendre Ses leçons lorsque le mauvais temps ne permet pas de se rendre au pavillon du « Calme Parfait ».

★★

Si, avant de se jouer ailleurs, le destin des Nations s'élabore d'abord sur les bancs de l'école, l'importance de cette formation appa-

rait multipliée à l'infini lorsque l'élève aura mandat de gouverner tout un peuple. Qu'il s'agisse de l'Orient ou de l'Occident, l'histoire nous lègue le souvenir de ces règnes qui furent une bénédiction pour l'Etat, parce que rien n'avait manqué à l'éducation du cœur et de l'intelligence du Prince appelé à prendre en mains les destinées d'un royaume. Ces conjonctures propices sont précisément données à l'Annam d'aujourd'hui. Les plus heureux dons innés sont offerts à l'art pédagogique et à la conscience de M. Ung-Qua, aidé par M^{me} Fogam et, plus tard, assisté sans nul doute d'autant de compétences qu'il le faudra. Ainsi sera parfaite la mission, que ce jeune lettré, descendant de l'illustre prince-poète Tuy-Ly, assume aujourd'hui avec conscience et avec une rare distinction.



Lettre du Tonkin

MON CHER AMI,

JE suis de ceux qui, pour une plaisanterie, tueraient père et mère.

Aussi ne puis-je résister au plaisir, peut-être dangereux, de te citer un bon mot qui a circulé à Hanoi pendant les fêtes du Têt ; tu sais que pendant cinq jours les journaux ont fait la grève volontaire. Un malin plaisant de mes amis en a conclu que « La Volonté n'a plus d'Action, et l'Action plus de Volonté. Quant à l'Opinion, elle n'est plus Impartiale et l'Impartial n'a plus d'Opinions ».

Je m'esbaudissais un peu longuement avec ledit malin plaisant sur le bord d'un trottoir, lorsque mon coolie pousse, que j'avais eu tant de peine à décider de me transporter, manifesta quelques signes d'impatience. Il voulait fêter le Têt lui aussi. Je remontai donc incontinent dans mon véhicule à traction mécanico-pédestre et nous nous séparâmes.

Pendant que grinçait la chaîne sur un pignon mal graissé, je pensais « que les temps sont changés ! » Qui eut pu croire, il y a seulement deux ans, que nous demanderions aux coolies pousse de bien vouloir nous transporter et qu'ils refuseraient... quelquefois.

En ce temps-là, tous les lubrifiants sur quoi glisse la roue du monde abondaient, la Mobiloil comme la vaseline, la beurre comme l'huile de coude.

Maintenant plus de Mobiloil-week-end, plus de vaseline, plus de beurre pour les tartines, et l'huile de coude, produit de remplacement type, est monté à des prix astronomiques.

A telle enseigne qu'obligé de déménager l'autre jour, je me suis vu demander par mes coolies charrettes une somme qui, évaluée en livre tournois, sols et deniers, eut plongé dans le ravissement le surintendant Fouquet.

Et tout cela n'est rien. Il y a aussi le drame des cendres où je faillis trouver la mort. Une maîtresse de maison manquant de savon, comme tout le monde, m'avait demandé de lui indiquer un procédé pour utiliser, à titre d'ersatz, les cendres de son poêle.

Je le lui donne. Huit jours après, je suis assailli par un cyclone, appartenant au principe femelle, qui m'oblige à me barricader dans un de ces lieux discrets où toute personne non atteinte de folie furieuse hésite à vous venir chercher.

Mais à travers la porte, elle me dit : « Soyez maudit ! Vous m'avez conseillé de prendre les cendres, de les faire bouillir, de faire détremper le linge, de le rincer et de mélanger cendres, linges et eau chaude dans une lessiveuse pour faire bouillir le tout vingt-quatre heures.

» Je l'ai fait et j'ai retiré du fatal récipient une espèce de charpie noirâtre et nauséabonde.

— Malheureuse, lui répondis-je, à travers le trou de la serrure, que ne disiez-vous que votre poêle marche à l'anthracite !... »

Encore une maison où on ne me réinvitera pas.

D'ailleurs les invitations commencent à manquer d'intérêt, plus de coqs au vin, ni de homards à l'américaine ; parlez-moi d'un bon poulet bien cachectique avec des taros frits dans de l'huile désodorisée.

Quant à ceux qui se plaignent, qu'ils aillent faire un tour en France, cela fera tomber leurs ventres pléthoriques.

En fait de pléthore, les amateurs de spectacles connaissent, eux aussi, la période des vaches maigres. Seule la profusion de coups de revolvers que dispense le cinéma fait passer d'agréables frissons entre les épaules des jeunes gens épris d'action visuelle et des gangsters de l'apéritif anisé.

Aussi bien, tout cela n'a pas d'importance. Il y a bien longtemps qu'on ne va plus au cinéma pour s'amuser. Le dernier endroit où l'on rit n'est pas comme on pourrait le croire, le salon de M^{me} Un Tel, mais bien l'enceinte du cimetière sur les murs duquel un colleur d'affiche facétieux, a placardé « Se taire, c'est servir ».

Toutes ces distractions ne nous font pas oublier les splendeurs de la « season ». Stimulé

par l'exemple de MM. Bourrin et Serène qui, du nord au sud, confessent avec une vigueur aimable leur foi en la muse Clio (Oh ! pardon, Melpomène ; merci, Larousse), un groupe d'amateurs haiphonnais a monté « Fabienne ».

Le mot d'amateur a, non sans raison, un sens péjoratif. L'étymologie nous enseigne que l'amateur est celui qui aime un art, le bon sens répond que la bonne volonté ne suffit pas, qu'elle ne saurait remplacer le travail et l'expérience des professionnels. Théâtre d'« amateurs » évoque de sinistres après-midi de théâtre « bien pensant » ou des troupes improvisées se produisent devant une assistance amie, mais déçue, qui étouffe avec peine ses bâillements.

Heureuse surprise : dans cette troupe de la « Philharmonique », une parfaite homogénéité des interprètes, la souriante bonne volonté de tous, le soin apporté à la mise en scène, et, pour le plaisir d'un soir, le travail acharné de deux mois de répétitions n'avaient rien laissé au hasard. De plus une salle de proportions parfaites, un public venu sans arrière-pensée, pour son plaisir, avaient créé dès le début de la scène une ambiance sympathique et chaude. Et Dieu sait pourtant qu'il fait froid, dans ces pays tropicaux, en janvier.

Chacun de ces acteurs d'un soir — que nous ne voulons pas nommer — jouait avec conviction et simplicité, avec ce naturel qui n'est pas tant — comme le croit le public — un don de nature que le résultat d'un travail. Chacun restait à sa place et le souci de se mettre en vedette disparaissait devant celui de défendre la pièce. Ils y réussirent si bien que le public y alla de sa petite larme au récit des malheurs de Fabienne. Du moins, je le conclus des éternuements discrets de la partie féminine de l'assistance.

Le sujet était assez dramatique, conflit entre l'amour maternel et l'autre, évocation du passé et de cette fatalité intérieure qui pousse les êtres à refaire les erreurs que firent leurs parents et que referont leurs fils. Pourquoi faut-il que ce sujet soit traité dans un style larmoyant et attendri, au lieu de la dure vision des choses que nous aurions aimée ?

Le public d'Haiphong n'est pas, peut-être, de cet avis, mais il est permis de regretter d'avoir vu autant de travail, de bonne volonté, et de goût du théâtre dépensé pour cette pièce un peu sentimentale et fade.

Quand cette vaillante troupe — si ses moyens matériels le lui permettent — nous donnera-t-elle des pièces du répertoire de Copeau, de Jouvet ou de Dullin : « Intermezzo », « Amphitryon 38 », ou, mais ce n'est qu'un

rêve, l'éblouissant « Comme il vous plaira » de Shakespeare ?

On ne s'ennuie pas non plus en province. A l'occasion du Têt, les artilleurs du 2^e groupe d'artillerie de Langson ont organisé un tournoi d'inspiration moyenâgeuse, qui valait le déplacement. Une spectatrice, amie de ce journal, en fit un compte rendu villonesque que je ne puis résister au plaisir de te transcrire de ma fidèle plume d'oie :

« En la lice de nostre bonne ville, pour grandement fester le Têt,

Chevaliers, Escuyers et gens d'Armes du 2^e Groupe d'Artillerie ont offert,

Devant hauts seigneurs, gentes dames et concours de peuple, merveilleux spectacle de Chevalerie ;

Entrèrent d'abord tonitruant héraut d'armes, troubadours et ménestrels, dame de beauté, fou, ribaud et manants, sortis tout vifs d'une ballade de Villon.

Cependant gentils escuyers donnèrent jeux de bagues. Puis sur fougueux chevaux richement caparaçonnés d'or, d'argent, de brocart damassé, portant écu à leurs armes, les preux de Savarin, hippocampe sur fond d'argent, de Serrezin, trois besants d'argent sur champ d'azur, Vergnette, écu vairé, Vinciguerre, de Lapalisse, du Croudezy, sans oublier très mystérieux Chevalier Noir, joutèrent de lance et d'épée jusqu'à ce que mort s'ensuive, sans que foule se lasse.

Grand merci à vous Chevaliers et à tous participants.

Merci de vos prodiges d'habileté et d'adresse, de vostre franche gaieté et joyeux courage.

En nostre province frontrière, par triste temps que nous vivons, vous apportez grand réconfort et illustrez très vaillamment héroïque geste de Jehan le Provençal

France ne meurt. »

A titre « d'envoi », je confie à cette lettre mission noble entre toutes :

« Allez par delà monts et collines et dites à tout le Sud admiratif combien Langson est ville modèle et qu'il la faut imiter en ses enjoyements. »

Je t'épargne la clause de style finale et signe fidèlement :

Z...

(Pourquoi toujours X ?)

N. D. L. D. — Amis lecteurs, nous attendons avec impatience la lettre du Cambodge, de Cochinchine, de l'Annam ou du Laos que vous ne manquerez pas de nous écrire, au reçu de celle-ci.

FÊTE COMMÉMORATIVE DANS LA GARDE INDOCHINOISE DE L'ANNAM

Gardes Indochinois en 1890



par J. H.

LE Gouverneur Général de l'Indochine désirant donner une nouvelle impulsion au culte du souvenir et à l'esprit de corps de la Garde Indochinoise et de la Garde Civile, a tenu à faire célébrer, tous les ans, dans chacun des pays de l'Union, une fête commémorative de leurs hauts faits.

Le choix du jour de cette fête du culte de l'honneur et de la fidélité a été confié aux bons soins de chaque Chef d'Administration locale.

Pour l'Annam, M. le Résident Supérieur Grandjean a choisi comme haut fait d'armes à commémorer le combat de Cao-khê, qui eut lieu le 4 février 1895.

★★

Cette affaire fut particulièrement sévère, et celui qui la conduisit d'une manière exemplaire, l'Inspecteur Samaran, y trouva la mort dans des circonstances glorieuses. La piraterie était alors le plus grand fléau du Nord-Annam, avec ses cauchemars de villages attaqués par des bandes, des ruines, et des deuils. L'Inspecteur Samaran s'était dépensé avec un allant remarqué à assainir le pays, prenant l'avantage sur les pirates, battant leurs détachements, étendant le nettoyage jusqu'aux montagnes et créant un renouveau de paix dans les vallées laborieuses.

Connaissant parfaitement les mœurs et coutumes de l'Annam, animé d'une foi profonde dans la grandeur de l'œuvre entreprise en la circonstance, doté de hautes qualités morales, Samaran façonna ses hommes à sa mesure, leur insufflant un véritable esprit de corps, fait d'émulation, de dévouement et de sacrifice.

Au cours de multiples combats, cet Inspecteur enleva 20 fortins, prit 88 fusils à tir rapide et tua 230 bandits.

Entraîneur d'hommes remarquable, il fit montre d'un tel mépris du danger qu'il acquit rapidement, tant auprès de ses linhs que des pirates, une réputation d'invulnérabilité.

En février 1895, Samaran ayant appris que Nguyễn-Trach, dit le « Dôc-Trach », premier lieutenant de Phan-dinh-Phung, grand chef rebelle qui, de longues années durant, mena la piraterie dans le Nghê-Tinh, était retranché dans le fortin de Cao-khê, marcha aussitôt sur le repaire et l'attaqua sans désespérer. L'élan fut tel que la poignée de Gardes suivant Samaran accéléra la course malgré la fusillade des bandits et fit irruption dans la redoute, mettant en fuite les occupants désarmés. Toutefois, en suivant la débandade de ses pirates, le « Dôc-Trach » reprit son sang-froid. Il arrêta son monde et le ramena éprouver la force de ce groupe de gardes qui l'avaient délogé de son fortin d'une façon aussi inattendue. Le Dôc-Trach et sa bande arrivèrent sous le chemin couvert de l'ouvrage, ouvrirent le feu. L'Inspecteur Samaran, commandant la défense, en se montrant en évidence fut frappé d'une balle au cou.

Voyant les bandits plus de cinq fois supérieurs à son détachement, l'Inspecteur Samaran, perdant son sang en abondance, appela le Pho-Quan, son adjudant, et lui dit : « Mon cher Tran-Di, laisse-moi ici. J'ai fini. Rassemble toutes les armes et ramène les linhs ».

Mais les linhs n'étaient pas hommes à « laisser leur chef là ». Ils se replièrent en le portant, se relayant par équipe de six, tandis que les autres tenaient les bandits en respect sous leur feu. La perspective de se rendre maîtres de la dépouille du chef blessé accrût alors l'ardeur des pirates, qui donnèrent à fond contre la petite troupe. Comme l'action devenait très dure, l'adjudant Tran-Di eut l'idée heureuse suivante : coiffé du casque de l'Inspecteur, il

sauta à cheval et partit au galop vers la route de retraite. Les pirates, trompés, se mirent à la poursuite du fuyard, abandonnant la troupe de linhs. Celle-ci termina son repli sans encombre, emportant la dépouille mortelle de son chef. Quant à l'adjudant Tran-Di, il s'en tira sans mal, mais non sans peine.

L'Inspecteur Samaran était aimé et vénéré par ses hommes et par ses camarades. Sa ténacité lui donnait un prestige considérable. Sa mort fut un deuil cruel pour tous.

Le Chef du Protectorat fit la citation suivante en son honneur :

« Le Résident Supérieur en Annam a le profond regret de porter à la connaissance de la Garde Civile Indigène de l'Annam et du Laos la mort de M. Samaran, Inspecteur de 3^e classe à Vinh, tué d'un coup de feu, à Cao-khê, au moment où il venait de remporter un nouveau succès sur les bandes de pirates et d'enlever une position.

» La Garde Civile perd en ce vaillant soldat un de ceux qui l'honoraient le plus par leur droiture, leur abnégation et leur courage. S'il laisse derrière lui des regrets unanimes, il laisse aussi des hommes faits pour continuer ses traditions et son exemple. Sa mémoire vivra parmi nous tous, entourée du respect dû aux hommes qui sont morts pour la France et le devoir. »

Cette citation sera lue devant le front des troupes de la Garde, dans tous les postes et détachements de l'Annam, le 12 mars prochain, jour de la fête annuelle de la Garde Indochinoise de l'Annam.

★ ★

La tradition continua l'exemple des morts.

Les affaires de piraterie se succédèrent, par intermittence, pendant vingt-cinq ans dans le Nord-Annam, en devenant de moins en moins nombreuses. La fin de la pacification fut marquée par l'action brillante de Yên-phu, au cours de laquelle le détachement de Linh-cam, en opérations dans le Ha-tinh sous les ordres du garde principal Grannec, attaqua, le 12 mars 1921, les derniers briscards des anciennes bandes de pirates. Quatre vieux coupeurs de route particulièrement redoutés les commandaient et sous leur férule, l'affaire fut menée à fond ; quand le combat se livre sans merci, il coûte cher : deux gardes furent tués, cinq blessés. Mais les quatre vieux bandits restèrent étendus sur le terrain. Parmi eux se trouvait Nguyễn-Trang, le fils de Nguyễn-Trach, dit Dôc-Trach. Nguyễn-Trang avait pris part à l'affaire de Truong-Bat aux côtés de son père et c'était lui qui avait tiré le coup de feu ayant mortellement blessé l'Inspecteur Samaran.

★ ★

Aussi, afin de célébrer à la fois le combat du 4 février 1895 et l'heureuse issue de la pacification terminée au combat de Yên-phu par la disparition des derniers pirates, M. le Résident Supérieur en Annam a-t-il été amené à choisir la journée du 12 mars pour commémorer le souvenir des vaillants miliciens qui se sont sacrifiés pour le bien du pays.

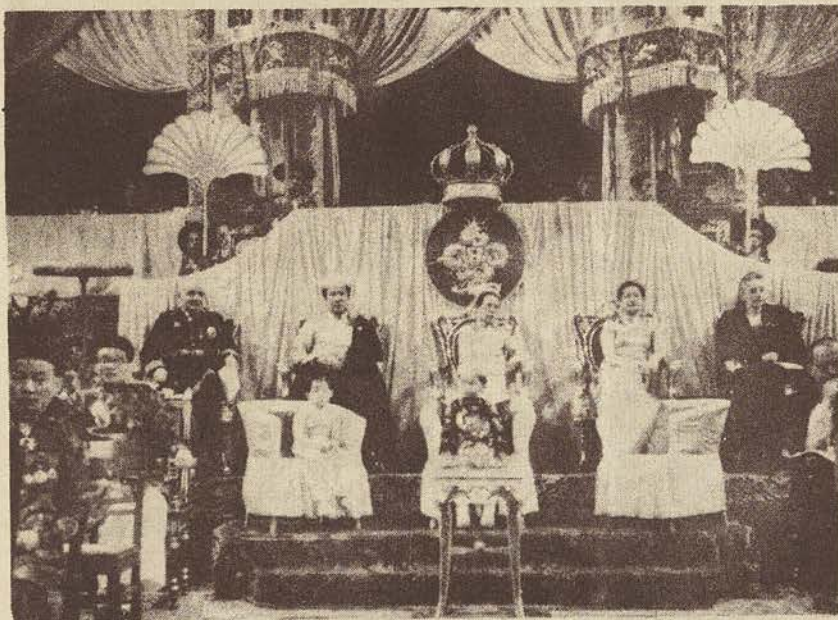
★ ★

La Garde Indochinoise, attachée à sa tradition d'honneur et de fidélité, trouve, dans les hauts faits de ses Anciens, la mesure de sa tâche et la voie du devoir.



Gardes Indochinois 1890.

"L'OISEAU BLEU"



Le Trône Impérial. — S. M. la Reine Mère; LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, S. A. I. le Prince Héritier; M. le Résident Supérieur et Mme GRANDJEAN.

AU PALAIS AN-DINH

par J. M.

SA. I. Bao-Long, Prince Héritier d'Annam, a sept ans ! C'est l'âge de raison et, pour un dauphin, l'âge où commence la vie publique ! Mais c'est aussi l'âge où l'on croit encore aux fées et aux îles, où, entre deux ingrats devoirs, l'esprit vagabonde à son aise, dans le pays du merveilleux ! Age où un prince enfant, ami des livres et des images, fréquente Ali-Baba et le Petit-Poucet, s'entretient avec la Tortue d'Or et chevauche les griffons débonnaires !

L'oiseau bleu aussi, en ce septième anniversaire de l'enfant impérial, lui apparut dans un décor de féerie pour lui promettre toutes les félicités :

« Lotus d'or épanoui sur le Fleuve des Parfums, ce ne sont pas des grâces que je Vous annonce, puisque Vous les avez toutes, mais seulement la promesse qu'elles fleuriront peu à peu dans l'éclat du Trône Impérial.

» Gemme de l'Asie, Vous appartenez à la féerie et à la légende. Né dans le merveilleux et pour le merveilleux, Vous méritez que le magicien ailé que je suis Vous ouvre un moment l'accès de son empire et pour Votre jeune raison et Votre jeune cœur, y tresse longuement la guirlande enchantée des couleurs,

des sons et des fables. »

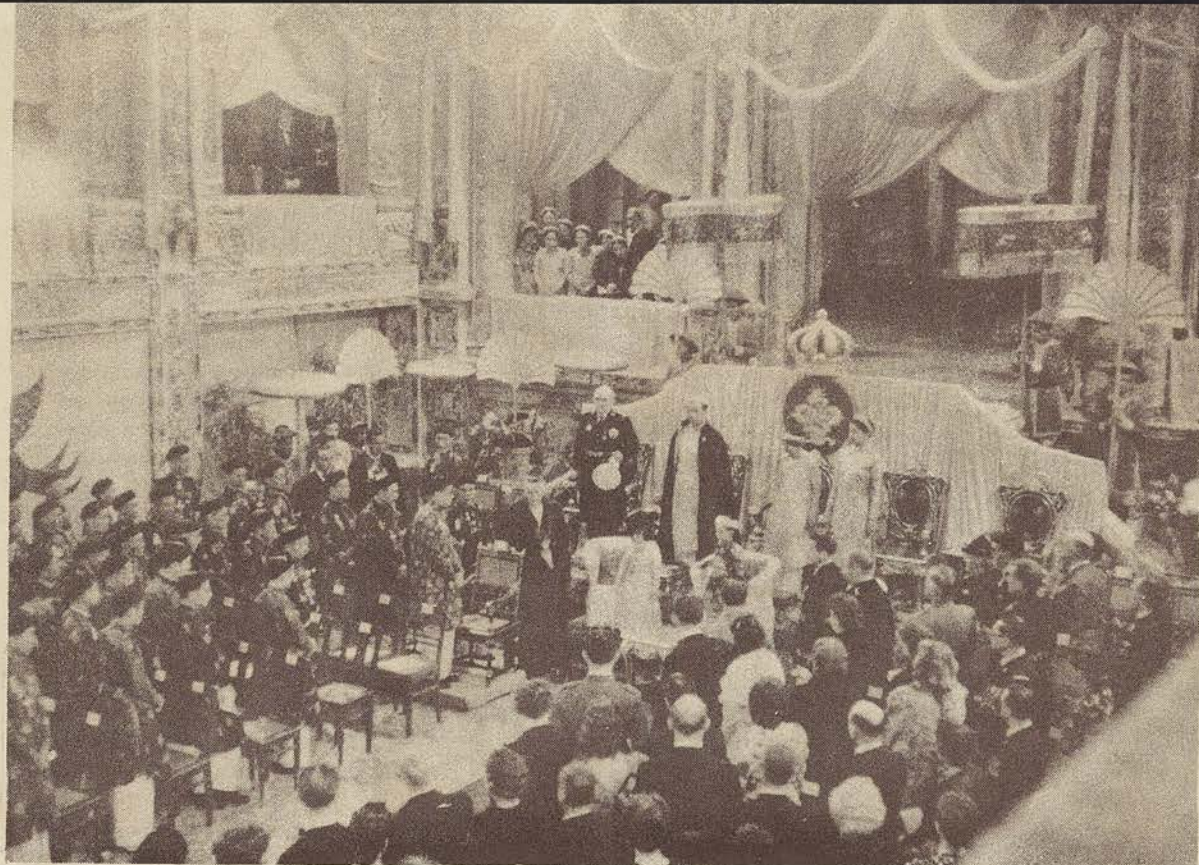
Cet Oiseau-là, prophète si sagace, c'est un autre enfant de sept ans qui en tenait le rôle : Pierre Marcon, de l'Ecole française de Hué. Il était bien vêtu en « Oiseau bleu », avec un bec et des ailes, en beau tissu azuré et soyeux ; il s'adressait au Prince héritier qui l'écoutait, heureux et grave.

La scène se passait à Hué, le 16 janvier 1943. Les enfants français et annamites, guidés par leurs maîtres, avaient voulu célébrer l'anniversaire princier avec éclat. Leurs Majestés avaient daigné leur prêter la belle Salle des fêtes du Palais An-Dinh, palais privé du prince, déjà toute ornée d'un fragile et multiple décor en porcelaines polychromes. Mais par surcroît ce jour-là un immense velum jaune d'or, enrichi en son centre d'un phénix et

d'un dragon déployés, entourant les Armes d'Annam, ornait le plafond tout entier. Aux hautes embrasures des galeries, des doubles rideaux de soie associaient leurs couleurs bleu pâle et rose pâle que relevaient des banderoles, à la couleur jaune impériale. Des panneaux de soie, où marchait d'un air vainqueur le grand oiseau chinois, dit du « pilier de Chen » (bleu sur jaune clair), décoraient les embrasures des galeries. Le trône, tapissé d'un tissu d'un or éclatant, était sommé de la couronne impériale et, en face du trône, la scène, sommée elle-même d'une couronne princière, présentait dans un encadrement plissé, de tissu d'un jaune bouton d'or, un grand rideau blanc, fleuri d'un vol d'oiseaux bleus.

Une lumière heureusement ménagée, jouant derrière les tissus ou les éclairant en plein, faisait ressortir dans tout son charme la fraîcheur de leurs coloris aimables et somptueux.

Sur le trône impérial, de part et d'autre de S. M. la Reine Mère, siégeaient LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice puis M. le Résident Supérieur Grandjean et Mme Grandjean. Sur un palier plus bas, le héros de la fête, Bao-Long, Prince d'Annam, présidait avec grâce. A son côté, la jeune princesse Phuong-Liên toute seu-



Hymnes nationaux.

le ; une indisposition passagère ayant retenu au Palais la princesse Phuong-Mai.

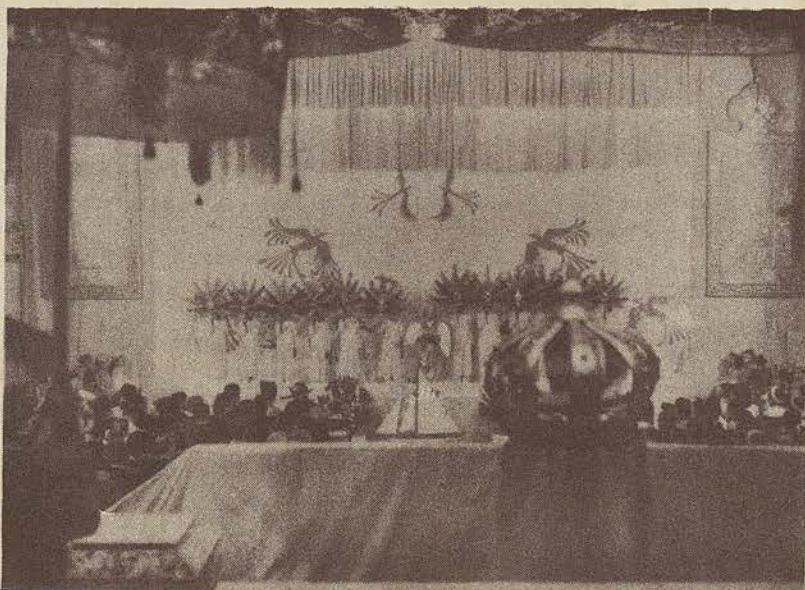
Devant le trône et à droite avaient pris place LL. EE. les Ministres, les hauts mandarins et notabilités du Gouvernement impérial et le Cabinet de Sa Majesté, tous dans l'éclat discret des plus somptueux brocarts, et, à gauche, les plus hautes personnalités ecclésiastiques, militaires et civiles du Gouvernement du Protectorat, le Cabinet du Résident Supérieur, messieurs et dames en tenue et robes de soirée ou en uniformes. Salle inoubliable qui condensait et attestait à l'occasion d'une fête juvénile, en même temps fête de cour, l'éclat de la Capitale impériale, traditionnel, séculaire et nullement diminué, même si le cours des choses et les temps difficiles semblent l'éclipser ou en altérer l'apparence.

Les établissements scolaires de Hué avaient prêté un entier concours. L'on vit, dans de magnifiques costumes archaïques, les élèves du Lycée Khai-Dinh réciter en langue annamite un « compliment traditionnel », très heureux et d'une pure expression littéraire, œuvre de M. Nguyễn-khoa-Toan, Ta-Ly à l'Education Nationale. L'on vit des jeunes filles du Collège Đông-Khanh, en robes ravissantes de fraîcheur, mimer la danse des éventails — les éventails étaient des

oiseaux bleus aux plumes éployées —. L'on vit les tout jeunes enfants de l'Ecole française incarner dans un « bouquet de fleurs » dont le parfum s'adressait au Prince, la rose, la capucine, la marguerite ou la violette. L'on vit quatre petits Français, habillés en marins, apporter à leur illustre condisciple un beau voilier tout prêt à cingler pour « les terres estranges ». L'on vit les plus élégantes écolières françaises et annamites de la Capitale, offrir à S. M. la Reine-Mère, à S. M. l'Impératrice et à M^{me} Grandjean des gerbes d'élégants glaïeuls, touchant et délicat symbole de cordialité franco-annamite.

Mais pour réjouir le Prince — et même les grandes personnes, le Collège Đông-Khanh

Le Ballet des Éventails.



avait monté l'« Oiseau bleu » de Maurice Maeterlinck, pièce charmante d'un symbolisme substantiel et riche de la meilleure des vérités : la vérité poétique. L'œuvre est bien connue, mais il restait à prouver que les fillettes et jeunes filles annamites du Collège Đông-Khanh étaient de taille à l'affronter : la gageure fut tenue ; et ce fut un éclatant succès.

Ce n'est pas seulement avec la grâce, l'élégance et « le style » si naturels à Hué que ces élèves annamites tinrent et remplirent leur rôle, mais aussi avec un art de la diction, un sens des nuances — de la mélancolie et de la

La Scène.



Un coin de la Salle.



Le Ballet
des Fleurs.



tristesse à l'enjouement léger et à l'entrain cocasse — qui attestaient une fine compréhension du texte et un art sûr de ses effets. Prononciation du texte français souvent étonnante, toujours bonne et qui fut justement admirée.

Grâces soient rendues aux élèves du Collège Đồng-Khánh et à leur Directrice ! Voilà une date ! et qui, pour être acquise, suppose combien d'efforts patients entassés pendant dix lustres et poursuivis dans un « climat » de plus en plus amical et confiant ! Hué avait déjà avec « le Juvénat des Frères Rédemptoristes » une cohorte de chanteurs de tout premier ordre, experts aux plus grandes difficultés de leur art. Les jeunes filles du Collège Đồng-Khánh ont montré qu'elles constituaient déjà une excellence troupe théâtrale, très cohérente et douée.

Mais aussi quelle aisance et quel charme ! L'on n'oubliera plus M^{lle} Phạm-thị-Hoàn, incarnant l'amour maternel dans une longue robe de grand style, ni M^{lle} Lê-thị-Bạch-Lan, somptueuse dans sa robe violette et diamantée, incarnant la nuit, ou M^{lle} Võ-thị-Thê, pleine

d'une verve réjouissante dans son rôle du « plus gros des bonheurs ».

Plusieurs ballets montés avec art et exécutés avec cette eurythmie naturelle à la jeunesse, s'insérèrent dans le jeu des acteurs et contribuèrent ainsi à cette impression féerique qui découlait autant du sujet lui-même que du concours bien dosé de tant d'éléments choisis.

Car les costumes et le décor valaient tout le reste par la fraîcheur des couleurs et le brio des idées.

S. A. Impériale, toute attention, tout étonnement, suivait avec la bonne grâce et la foi de l'enfance la pièce qu'on Lui avait expliquée déjà. Et Leurs Majestés, et toutes les « grandes personnes » s'étaient laissé captiver par les aventures et les déceptions de Tytyl et Mytyl à la recherche de « l'Oiseau Bleu ». Trouverait-on jamais l'Oiseau bleu ? Mais au moins ce jour-là il passa, invisible mais réel, dans l'air lumineux de la Salle du Palais An-Dinh, en l'honneur du Prince d'Annam, et sa présence, même fugace, laissa derrière lui un lumineux souvenir de poésie et d'émotion.



Le Pays des Bonheurs.



Exposition de Saigon

19 Décembre 1942 - 20 Février 1943

ARCHITECTURE - SCULPTURE
ET DÉCORATION (1)

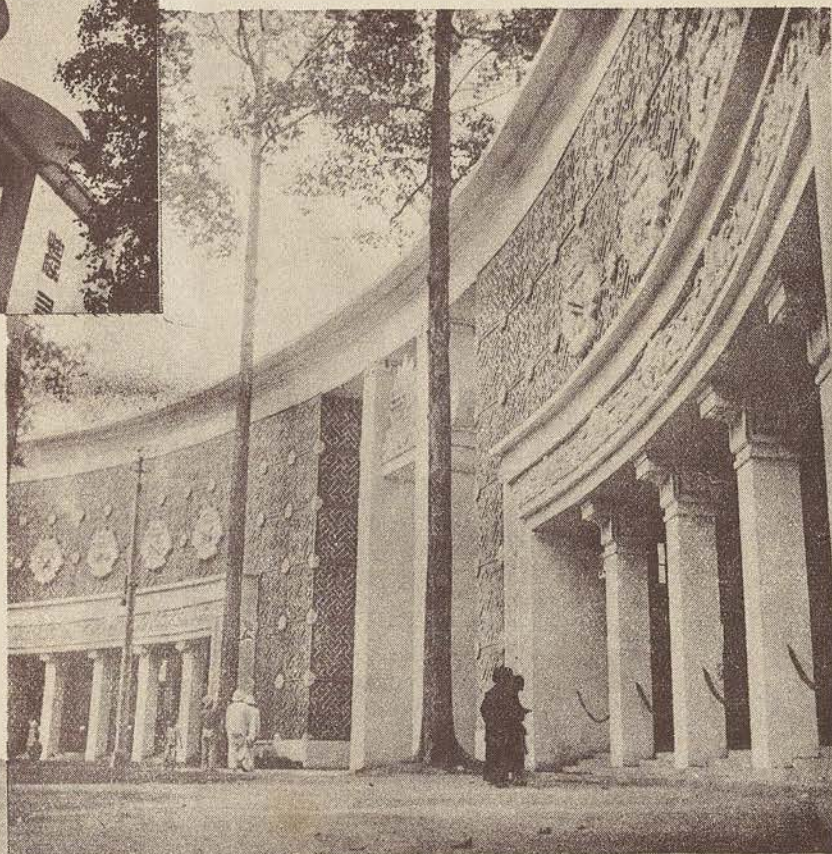


Agriculture et Elevage

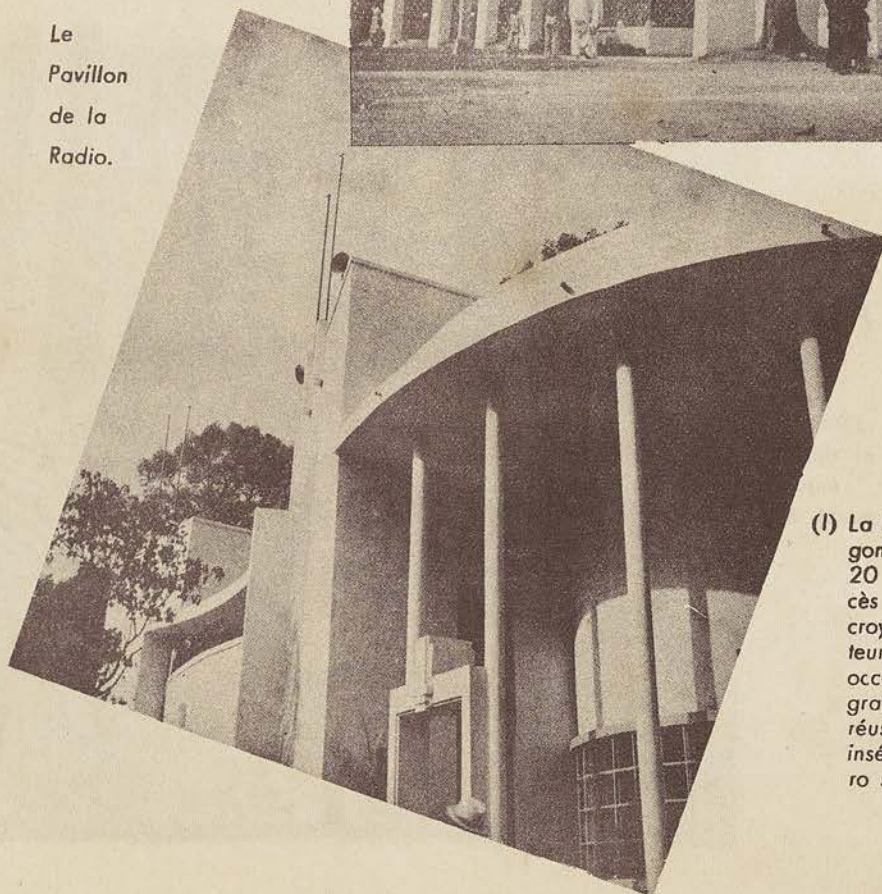
A
R
C
H
I
T
E
C
T
U
R
E

Pavillon
des
Beaux-
Arts.

Le
Pavillon
de la
Radio.



Photos
HESBAY



(1) La Foire-Exposition de Saigon a fermé ses portes le 20 février. Ce fut un succès sans précédent. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant à cette occasion quelques photographies particulièrement réussies qui n'ont pu être insérées dans notre Numéro spécial.

SCULPT



Photo HESBAY

"La France Eternelle"

(Statue de Bête
et de M^{me} Bête,
laquelle est
morte récemment.)

Photo LAGNEAU



"La France Eternelle"
(Détail.)

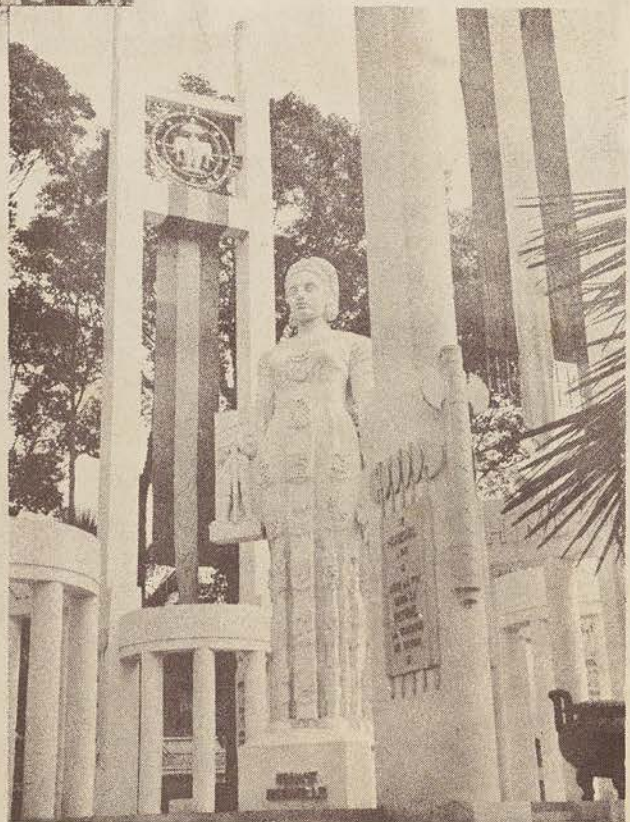


Photo HESBAY

PTURE



"France Eternelle"
(Détail.)

Photo HESBAY

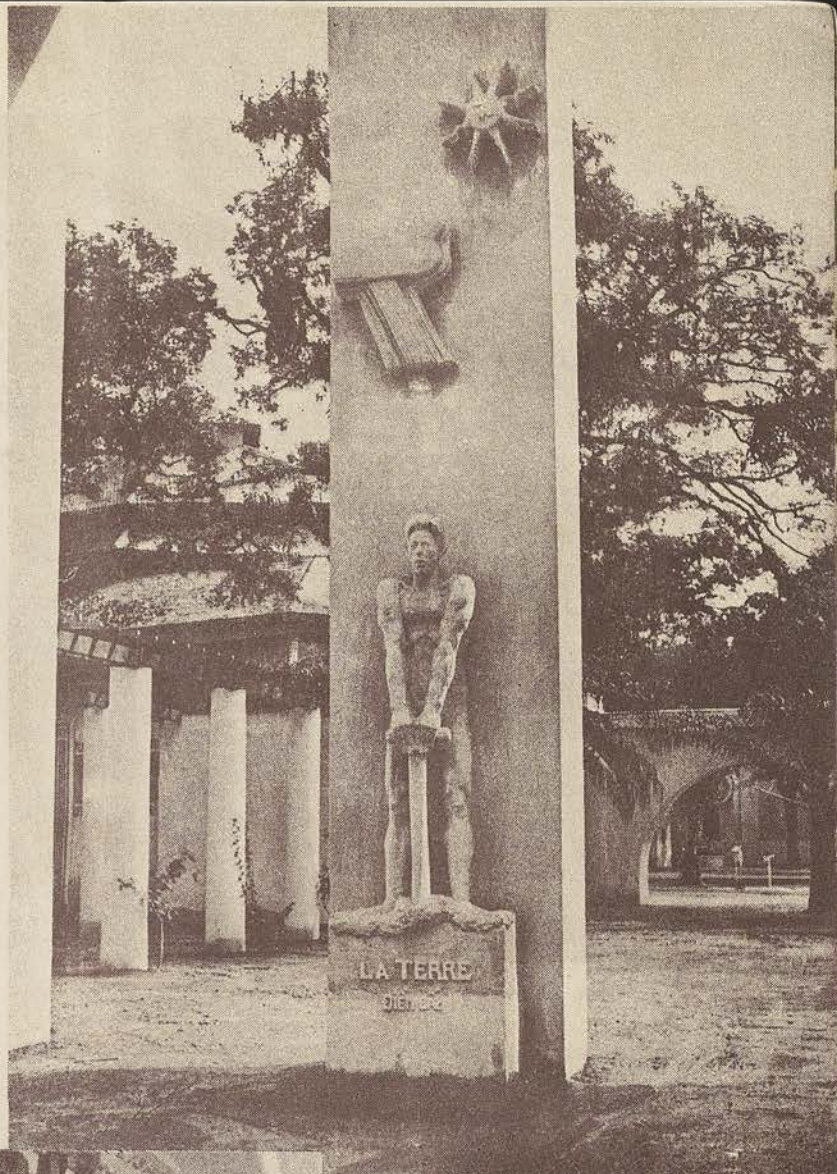


Photo LAGNEAU

"La Terre"

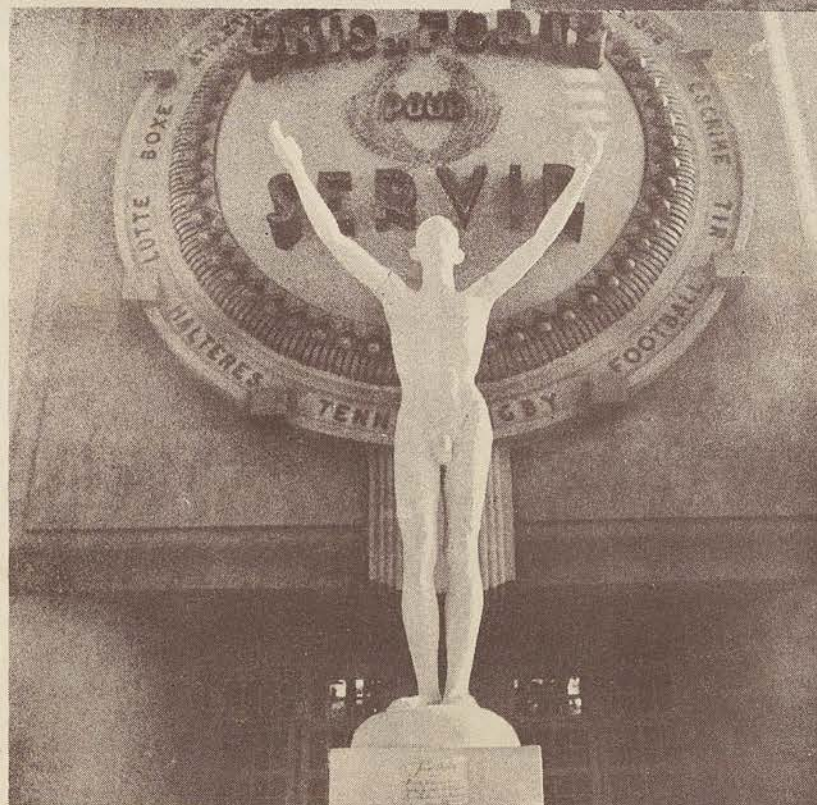


Photo HESBAY

Le "Jeune Athlète"
de Bête
et le Pavillon
"Sports-Jeunesse"



Photo HESBAY

Pavillon
de la
Région
Saigon - Cholon

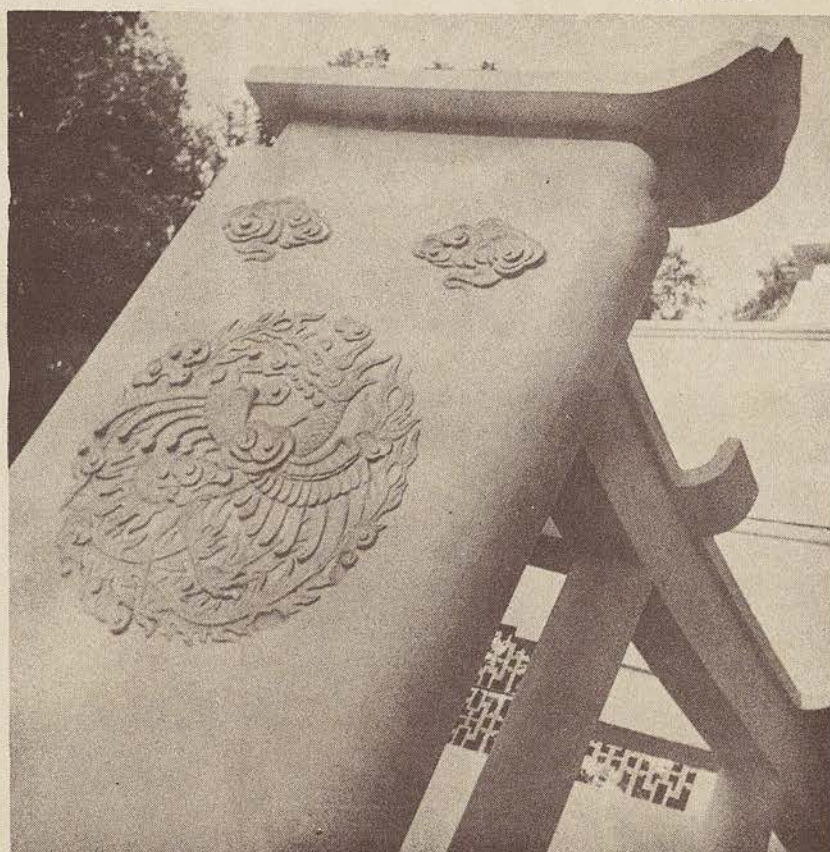


Photo HESBAY

Détail
décoratif
du Pavillon
de l'Ecole Française
d'Extrême-Orient

S DÉCORATIFS

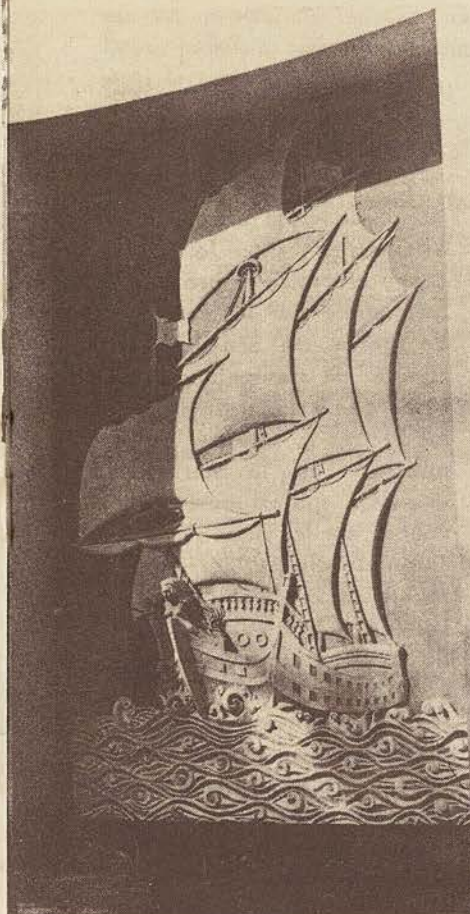


Photo LAGNEAU

Pavillon de la
Marine

L'Enseignement

Photo HESBAY



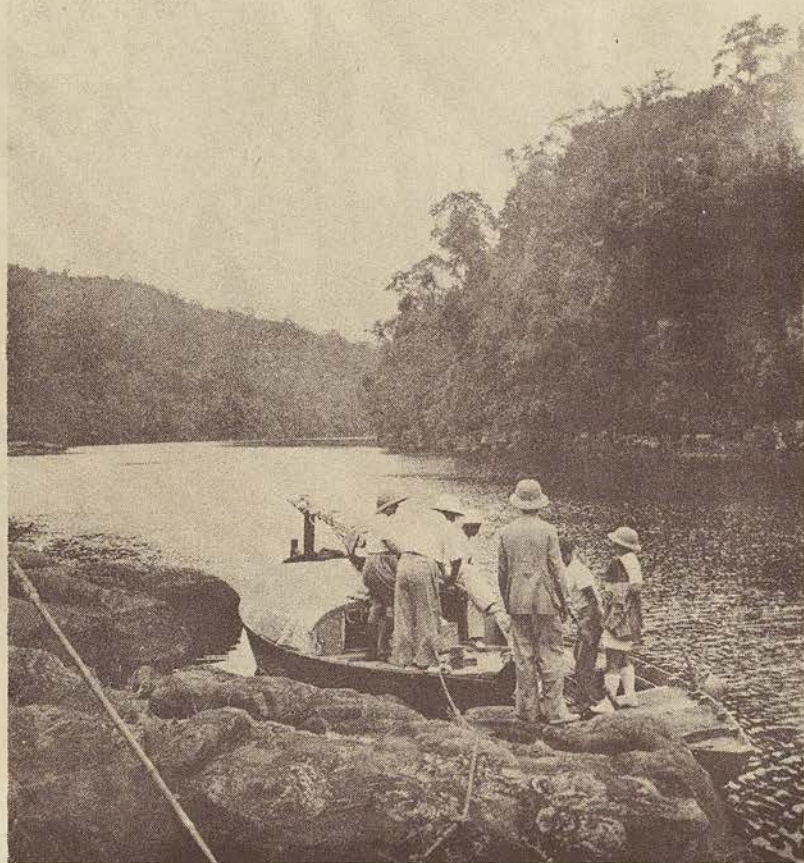
Photo HESBAY

Pavillon des Beaux-Arts



SOLITUDES CAMBODGIENNES

par B. R.



Rivière Khlong Kloun.

LA frontière occidentale du Cambodge suit, du nord au sud, la crête d'une petite chaîne de montagnes que l'on appelle Phnom Bantot, dont l'extrémité se perd dans le golfe du Siam. Cette arête rocheuse ne comporte guère qu'un seul col facilement accessible qui conduit au petit port de Klongyai, en Thaïlande. Au pied des hauteurs, en territoire cambodgien, court une rivière que les Thaïlandais nomment Khlong-Kloum ou Ménam, et les Cambodgiens Métuck. Ce mot signifie, à peu près, fleuve principal et peut être rapproché de Mékong, avec un sens assez analogue.

La rivière court du nord au sud dans une vallée profonde, véritable abîme béant entre deux massifs de montagnes couverts de forêts, et reçoit, de part et d'autre, des affluents d'importance diverse. Le fracas de ses eaux retentit dans une immense solitude.

On peut aller de Pursat à Klongyai par un sentier accidenté, de coureurs des bois et de contrebandiers, après plusieurs jours de marche à travers les plus profondes forêts du

Cambodge. Le sentier rencontre le Khlong-Kloum aux chutes de Tassem.

En aval, s'étend un estuaire de vingt à vingt-cinq kilomètres de longueur. L'eau est noire et profonde, fréquentée par les caïmans. La marée est sensible. La rivière est navigable et ne tarde pas à s'élargir encore, au fur et à mesure qu'on approche de la mer. Elle est déjà majestueuse, couronnée sur les deux rives de sommets élevés, lorsqu'elle reçoit sur sa gauche le stung Russey Chrum, qui vient du nord-est et qu'on appelle aussi Khlong-Ko-Por. Rivières et montagnes ont ici plusieurs noms. Le stung Russey Chrum draine les eaux du massif des Cardamomes. Dès avant de se confondre avec le Klong-Kloum, il est presque aussi

considérable que le fleuve principal et reflète comme lui, dans ses eaux profondes, la cime élevée des phnom et les frondaisons démesurées de la forêt tropicale.

Au sud du confluent, la rivière atteint la largeur du Mékong aux Quatre-Bras de Phnompenh. Les eaux prennent insensiblement la couleur grise de la mer du Siam. Les palétuviers bordent les rives qui s'abaissent peu à peu. A quelque distance de la côte, l'île de Kâs-Kong profile sa masse allongée sur les flots, comme un grand navire à l'ancre pour l'éternité.

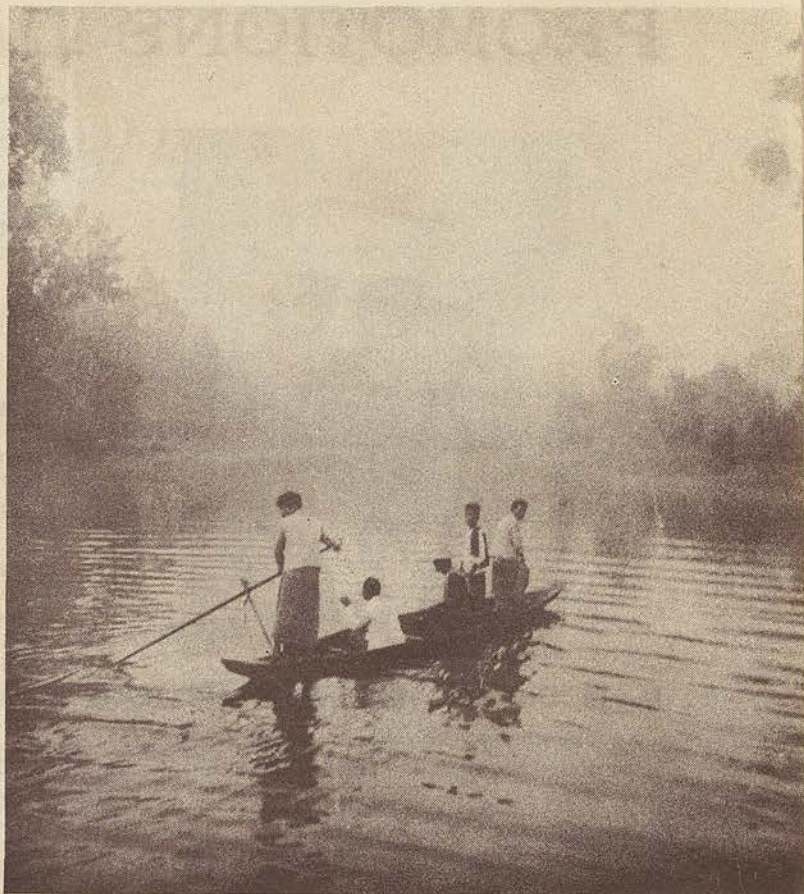
En amont des chutes de Tassem, le Khlong-Kloum est une succession de biefs nettement séparés par des seuils rocheux. Le fond de la vallée se relève insensiblement. Toute cette région est absolument déserte.

Aux temps heureux de la paix, il y a déjà quelques années, j'ai remonté le cours presque inconnu de cette belle rivière. C'était en saison sèche. Toute navigation au-dessus des chutes de Tassem était impossible. Un sentier à peine tracé serpentait au flanc des montagnes

ou empruntait le lit même de la rivière. Pas un village. Pas une maison, à des lieues à la ronde. Il fallait souvent faire un passage au coupe-coupe. De loin en loin des rocs gigantesques s'amoncelaient en un prodigieux chaos. D'autres fois, l'eau, paisible, étincelait comme un miroir sous le ciel sans nuages.

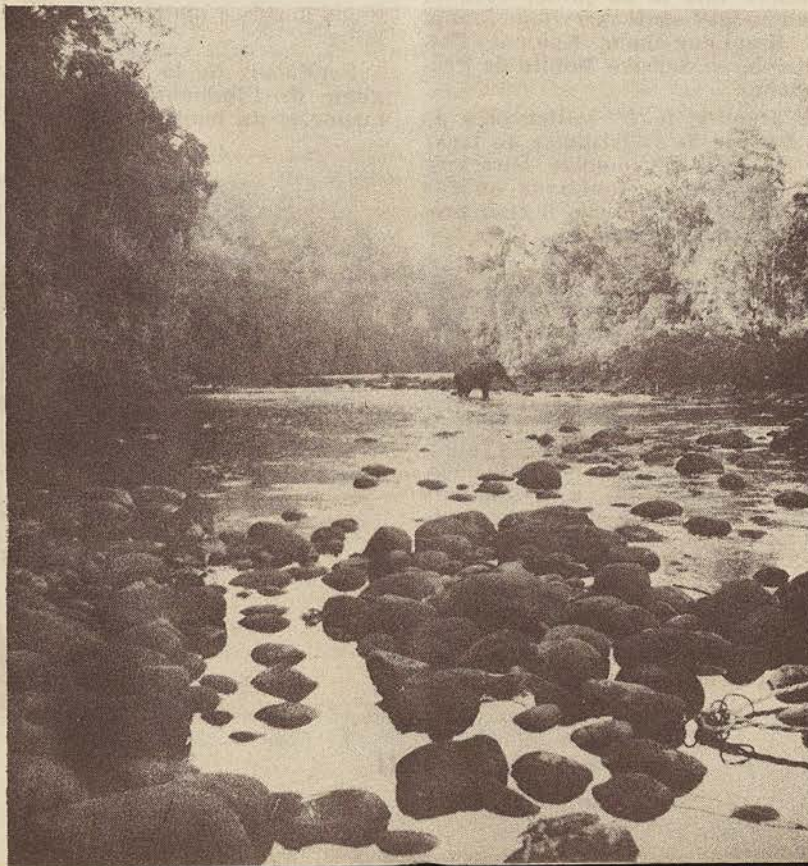
~
Ce voyage m'a laissé un souvenir incomparable. On éprouve, à parcourir ces solitudes, une impression d'apaisement. L'air est léger et les nuits fraîches. Dans la journée, la lumière est souveraine, mais délicatement nuancée, sans l'éclat brutal dont elle écrase ordinairement la plaine cambodgienne.

Un soir, nous campions au bord de la rivière, non loin de sa source. Les eaux se brisaient sur les rochers en gerbes de lumière, troublant seules le profond silence de la jungle où s'éveillait la vie nocturne. La cime boisée des phnom s'illuminait aux derniers feux du soleil. Alors, un éléphant, ayant rompu ses entraves, traversa lentement la rivière en amont, tout éclaboussé de l'or du couchant et comme échappé des forêts mystérieuses des temps anciens.



Stung Russey - Chrum.

Rivière Khlong Kloun.



PROMOTIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR



M. le Docteur Honoré LE NESTOUR

Directeur locale de la Santé en Annam.
Officier de la Légion d'honneur.

M. le docteur Le Nestour est né à Locmalo, canton de Guéméné (Morbihan), le 16 février 1888.

Il fit ses études médicales à la Faculté de Bordeaux et reçut le 7 février 1913 le diplôme de docteur en médecine. Il se munit également du diplôme de l'Institut Colonial de Bordeaux et fut Interne des hôpitaux de Brest et d'Angers.

Nommé médecin stagiaire de l'Assistance Médicale Indochinoise le 28 juin 1913, il arriva à Saïgon pour la première fois le 25 juillet 1913 et fut affecté au Cambodge où il servit à Stung-treng, Soai-riêng, Kompong-cham, Kampot, Battambang, Phnom-penh, au Service Mobile de Prophylaxie et d'Hygiène.

Il fut appelé à prendre, le 1^{er} juillet 1929, le poste de Chef du Service de l'Assistance au Laos. Le 14 novembre 1931, il fut nommé Directeur local de la Santé en Annam, fonctions qu'il a conservées depuis. Le 1^{er} juillet 1935, il était promu au grade de médecin inspecteur.

Ses qualités d'organisation, un travail acharné, son sens pratique, lui permirent d'obtenir, appuyé sur la confiance que ne cessèrent de lui témoigner le regretté M. Graffeuil et M. le Résident Supérieur Grandjean, des résultats importants dans l'expansion de la médecine rurale, en particulier au pays moi, la mise sur pieds des campagnes plus efficaces de vaccination antivaricelleuse, la lutte contre le pian, la lèpre, la tuberculose, et le paludisme, l'organisation d'une Pharmacie centrale à Tourane, qui a réalisé la fabrication de quinine à partir des écorces de quinquina locales et la préparation de sels injectables de quinine. Aussi pour récompenser, à ce titre et de façon exceptionnelle, M. le docteur Le Nestour qui avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 26 mars 1934, M. le Gouverneur Général a proposé qu'il soit élevé au grade d'officier dans l'Ordre National, le 17 décembre 1942.

M. Maurice MAI-TAM

Chevalier de la Légion d'honneur.

Maurice Mai-Tâm, né le 23 août 1894, à Kiénan (Tonkin), est le fils de feu S. E. Mai-trung-Cat, baron de Van-Tân, 1^{re} Colonne de l'Empire d'Annam, officier de la Légion d'honneur.

Il partit en France en 1903 pour faire ses études (1903-1914).

Naturalisé français et engagé volontaire pour la durée de la Guerre 1914-1918, il a servi successivement aux 141^e et 408^e régiments d'infanterie métropolitaine et a obtenu la Médaille militaire et la Croix de guerre pour faits d'armes.

Revenu au Tonkin et libéré du service militaire en 1919, il fut entrepreneur de transports et de travaux de construction métallurgiques (1919-1922).

Entré en 1923 dans la Police de Sûreté de l'Indochine comme Inspecteur, il y a servi jusqu'en 1939 : Inspecteur principal hors classe, il a obtenu la Médaille d'honneur de la Police à titre exceptionnel et est titulaire du Kim-Khanh de 3^e classe.

Mis en disponibilité sans traitement, il fut fondateur de la Société des Constructions Mécaniques et Métallurgiques du Tonkin (S. T. A. R. Hanoi), membre fondateur de la Société de Transports Fluviaux du Laos (Service subventionné) et fut le constructeur des premiers chalands lourds à moteur Diesel naviguant sur le Mékong.

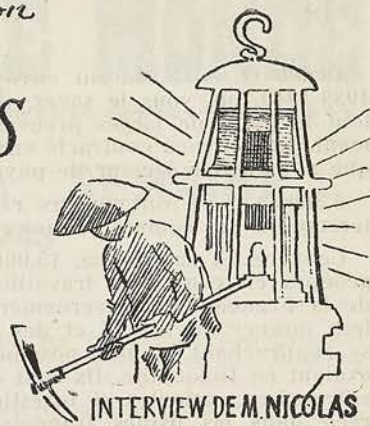
Fondateur de la Société Industrielle Métallurgique de l'Indochine, il est le constructeur l'usine et du haut fourneau de Bac-Son.



Aux Ecoutes De Radio-Saigon

LES PROBLEMES DU TRAVAIL

en Indochine



INTERVIEW DE M. NICOLAS
DIRECTEUR DE LA LEGISLATION,
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DU CONTENTIEUX ET DU TRAVAIL
(LACT) AU GOUVERNEMENT
GÉNÉRAL

(Suite)

DEMANDE. — *Dimanche dernier, Monsieur le Directeur, vous nous avez promis de nous donner la suite de votre interview. Pouvez-vous nous entretenir de ce vaste problème indochinois qu'est la répartition géographique de la main-d'œuvre entre les divers pays de l'Union.*

RÉPONSE. — C'est en effet l'un des problèmes essentiels de l'heure présente. Depuis plusieurs années, pour satisfaire aux besoins de nos colons qui ne disposent que d'une main-d'œuvre locale insuffisante, le Gouvernement s'est efforcé d'organiser et de diriger le déplacement de l'excédent de population du delta tonkinois vers les terres du Sud (Cochinchine, Cambodge, plateaux du Sud-Annam). En principe, les travailleurs sont recrutés dans le Nord, puis partent, munis d'un contrat de trois ans, pour travailler sur les plantations du Sud. On est ainsi arrivé à créer, notamment sur les plantations d'hévéas de Cochinchine et du Cambodge, une masse régulièrement renouvelée de travailleurs tonkinois : 38.000 en 1941, 42.000 en 1942.

L'Inspection du Travail s'attache à leur assurer un salaire équitable et les meilleures conditions de vie matérielle et morale. L'institution du pécule, alimentée par parts égales par l'employeur et l'ouvrier permet à ces travailleurs d'économiser une partie de leur gain et de ne pas se trouver démunis en fin de contrat.

Le problème le plus délicat que pose ce mouvement d'émigration est d'obtenir la fixation définitive des travailleurs émigrés arrivés en fin de contrat. Certaines plantations, en accordant des avantages appropriés aux coolies, sont parvenues ainsi à créer des noyaux de main-d'œuvre tonkinoise dont le développement donnera, sans aucun doute, les meilleurs résultats.

L'Administration met actuellement sur pied en Cochinchine un centre de colonisation où seront installés un certain nombre de travailleurs tonkinois arrivés en fin de contrat. Cette réalisation constituera le premier jalon posé sur le chemin de la stabilisation dans le Sud des émigrés du Nord.

De même, un vaste plan est actuellement mis en œuvre pour assurer la fixation dans l'Ouest

cochinchinois d'un nombre important de familles tonkinoises.

Enfin et dans le même ordre d'idées, le Résident Supérieur en Annam procède à la création, sur les hauts plateaux de ce pays, de villages de colonisation annamites où les colons seront susceptibles de trouver peu à peu la main-d'œuvre qui leur fait actuellement défaut.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots sur l'assistance sociale dont l'Inspection du Travail détient également le haut contrôle.

C'est pour l'Administration française un devoir que de résoudre le délicat problème d'assistance que pose la prolifération de la race annamite, sa répartition sur des espaces très restreints et son niveau de vie encore modeste.

Dans ce domaine, la plus grande latitude est laissée aux Chefs des Administrations locales qui sont chargés, chacun dans son pays respectif, d'assurer la tutelle matérielle et morale des pauvres et des déshérités ; l'Inspection générale du Travail se borne, pour l'instant, à un contrôle supérieur des œuvres de prévoyance sociale existantes.

Parmi ces œuvres, la Fondation Jules-Brévié mérite une mention spéciale. Créée en 1938 par M. le Gouverneur Général Brévié, elle a pour tâche de venir en aide à l'enfance malheureuse. Elle assure cette mission par l'intermédiaire des œuvres locales d'assistance qu'elle subventionne largement.

Grâce à cette coordination des œuvres locales, l'assistance à l'enfance malheureuse ou abandonnée a pris un essor remarquable. Plus de 1.000 pupilles sont actuellement entretenus par les cinq pays de l'Union. 1.500, c'est-à-dire la totalité des enfants déshérités recensés, le seront vraisemblablement en 1943 grâce à l'impulsion donnée par la Fondation en vue de leur reclassement.

D. — *Voudriez-vous maintenant, Monsieur le Directeur, nous parler du sort des O. N. S. partis en France au début des hostilités ?*

R. — Voici un bref résumé de la situation actuelle de ces Indochinois :

19.000 O. N. S. furent envoyés en France en 1939-1940, où, vous le savez, ils donnèrent dans tout le pays, de larges preuves de leur attachement. Nous avons contracté envers eux une dette que nous avons à cœur de payer.

3.300 O. N. S. ont pu être rapatriés avant l'interruption des communications maritimes.

Ceux restés en France, 15.000 environ, ont été groupés en camps de travailleurs dans le Midi de la France. Le Gouvernement s'est efforcé de leur donner un travail et des conditions de vie se rapprochant le plus possible de celles qu'ils avaient en Indochine. Ils sont employés dans les entreprises agricoles et forestières. Certains ont reçu dans les usines françaises une formation professionnelle et technique qui ne manquera pas, lors de leur retour, d'être un précieux appoint pour l'économie indochinoise.

L'état d'esprit de ces travailleurs est fort satisfaisant. Tout a été mis en œuvre pour maintenir l'excellent niveau moral qu'ils avaient en arrivant en France ; des foyers, des théâtres, des clubs sportifs ont été créés dans les camps. Les nouvelles envoyées de ces camps prouvent d'ailleurs amplement que tout le monde est satisfait.

Les sommes importantes adressées chaque mois de France par les O. N. S. indiquent que leur situation matérielle est tout à fait aisée. Ces transferts révèlent également que les O. N. S. n'oublient pas leur famille ni leur pays. Pensée reconfortante pour tous.

D. — Je crois d'ailleurs que cette question, ainsi que celle de la transmission des nouvelles des O. N. S., ont particulièrement retenu l'attention de l'Administration.

R. — Particulièrement. La distribution des sommes envoyées de France est maintenant parfaitement assurée. Il en est de même pour les messages ayant trait aux nouvelles familiales ; enfin a été mis sur pied un système de renseignements collectifs destiné à assurer un contact étroit entre les O. N. S. et leurs provinces natales.

N'oublions pas, en terminant, qu'une allocation familiale est versée chaque mois par nos soins aux familles de chaque O. N. S.

D. — Au fond, ces travailleurs, dans les circonstances présentes, doivent être satisfaits de leur sort et souffrir au minimum de leur éloignement. C'est là un résultat reconfortant.

R. — Oui, aussi reconfortant que l'état d'esprit et la paix sociale qui dominent actuellement le monde du travail en Indochine.

Comme vous le voyez, les fermes et généreux principes de la Révolution Nationale sont en train de trouver en Indochine une terre d'élection. La politique française en ce pays est véritablement devenue une politique sociale, une politique qui se manifeste par un souci de plus en plus large du bien-être et de la satisfaction de la masse laborieuse. Le peuple annamite a parfaitement compris la portée des sacrifices et des avantages qui leur étaient consentis. Mais cette politique sociale généreuse doit demeurer une politique d'autorité. Les travailleurs de ce pays doivent comprendre, en effet, que les avantages qui leur sont consentis comportent des obligations impé-

ratives et surtout un grand devoir : travailler dans la paix sociale.

L'Inspection du Travail est fière de constater pour sa part que le monde du travail de l'Indochine a su comprendre et accepter les prérogatives et obligations nouvelles.

D. — Voudriez-vous nous indiquer maintenant quelles sont les principales attributions des autres Services de votre Direction.

R. — J'ai déjà abusé de la patience des auditeurs de Radio-Saigon. Le temps me manque pour vous exposer dans le détail les attributions des Services techniques qui constituent le Service de Législation et d'Administration générale, le Service du Contrôle, du Contentieux Administratif et le Bureau judiciaire. Je demanderai à la revue Indochine de bien vouloir exposer un jour leurs attributions, assez peu connues du public qui n'est jamais en contact avec eux.

Gardiens de la légalité, ces services sont consultés sur tous les projets de textes ayant une portée réglementaire. Nos efforts tendent à maintenir dans un cadre strictement légal les mesures que le Gouverneur Général est appelé à prendre dans tous les domaines et notamment dans le domaine économique pour donner à l'Indochine une réglementation conforme aux exigences du moment. Ils visent à faire évoluer la législation vers plus de simplicité et à concilier la nécessité d'agir avec le formalisme de notre organisation administrative.

D. — Si j'ai bien compris, le but essentiel que se propose d'atteindre votre Direction est d'adapter la réglementation aux circonstances actuelles et d'effectuer dans les méthodes administratives les réformes susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale ?

R. — C'est bien là, en effet, la volonté du Chef de la Fédération et c'est pour la réaliser qu'a été créée la nouvelle Direction.

« Il faut que l'impuissance de l'Etat cesse de paralyser la Nation », a dit le Maréchal. La réforme récemment effectuée par le regroupement des services purement administratifs du Gouvernement général se présente comme une application de cette maxime du Gouvernement. Il n'est pas admissible que l'Etat puisse être asservi par des textes et se trouve, de ce fait, dans l'incapacité de réaliser les aspirations de la Nation. Cependant, dans cette partie de l'Empire Français, comme dans les autres d'ailleurs, cette situation se rencontre encore fréquemment ; la Direction nouvellement créée doit pouvoir donner à l'Administration Indochinoise les moyens légaux d'y remédier. En Indochine, « Monsieur Lebourau » n'est pas le « rond-de-cuir » décrit avec tant de verve par Courteline, qui s'abrite derrière le Règlement (avec un grand R) ; c'est un homme d'action qui, dans une claire conscience de ses devoirs et de ses responsabilités, s'attache, non pas à faire avorter les réformes susceptibles de troubler sa quiétude, mais bien à les faire aboutir dans le seul souci du bien public.

Ainsi, même dans le domaine réputé sacré des méthodes administratives et de la réglementation, l'Indochine s'offre de réaliser, sans heurts, la mise en œuvre des principes de la Révolution Nationale.

LA SEMAINE DANS LE MONDE

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE DU 16 AU 22 FÉVRIER 1943

LES OPÉRATIONS EN ASIE ET EN OCÉANIE

Pacifique.

Un communiqué du G. Q. G. impérial nippon a annoncé le 17 février qu'un combat a eu lieu à l'est des îles San-Cristobal (îles Salomon) entre des appareils de l'aviation navale japonaise et un convoi américain. Du côté américain deux contre-torpilleurs ont été coulés ainsi qu'un grand navire de transport de troupes. Les pertes japonaises se montent à trois avions. Au sujet de ce combat, des milieux compétents ont signalé les trois points suivants :

1° Les nouvelles opérations nippones dans les eaux des Salomon visent à bloquer les forces américaines dans l'île de Guadalcanal en coupant leurs lignes de ravitaillement ;

2° On doit remarquer le fait que l'aviation de la marine japonaise a effectué un bombardement à longue distance contre un convoi ennemi naviguant dans une zone contrôlée par l'aviation américaine ;

3° La bataille au large de San-Cristobal est une preuve que l'action de l'aviation japonaise est devenue plus positive et plus active.

Une information du G. Q. G. du général Mac Arthur annonce que Merauke, en Nouvelle-Guinée, a été attaquée le 15 février par des bombardiers japonais.

Chine.

Une activité considérable s'est manifestée dans le courant de la semaine dans les provinces de Hupeh, du Kiangsu et du Kiangsi.

Dans le Kiangsu, les unités japonaises, en étroite coopération avec l'armée du gouvernement national de Nankin, ont effectué depuis le 13 février des opérations de nettoyage de grande envergure contre les troupes de Chungking et les communistes chinois notamment dans le district du fleuve de Wei. Au Nord du lac Tasung, Chekiochen, forteresse de la 112^e division de Chungking, a été capturée le 16. Une autre place forte, Anchow Chen, a été encerclée. Yenkut Sun (à 60 kilomètres à l'ouest de Yencheng) a été capturée le 15. Par ailleurs, Petan (à 45 kilomètres au nord-est de Funing), et Tung-Kanchen ont été occupées par des troupes nippones qui ont continué leur avance vers l'est. Enfin, Powning, au nord du lac Tasung, sur le fleuve Sheyang Ho, a été pris le 18 février.

Une grande signification est attachée aux résultats obtenus par les unités nippones au cours de leur campagne dans le Kiangsu. Les raisons énumérées par les divers milieux compétents sont les suivantes :

1° La 89^e armée de Chungking dans les secteurs du Kiangsu du nord, qui entreprenait des activités de guérilla assez fréquemment dans les régions occupées par le Japon a été complètement neutralisée ;

2° La 3^e division de la nouvelle 4^e armée communiste a été dispersée. Powning, forteresse et quartier général de la 4^e armée, a été capturée ;

3° Le projet d'établir un front commun entre les troupes communistes et les éléments de Chungking dans le district de Kiangsu a été réduit à néant ;

4° La liaison entre les troupes de Chungking et les éléments des troupes communistes du Shangtung a été rompue ;

5° La dernière route de contrebande de Chungking partant de Shanghai a été coupée.

Dans la province du Hupeh, des forces de débarquement ont effectué à partir du 14 février des opérations de nettoyage contre des troupes de Chungking sur la rive septentrionale du fleuve Yangtze, notamment dans la région au sud-est de Shasi. On annonce par ailleurs que Hosi, Kienki et Sinchang ont été occupées. Des combats ont eu lieu dans l'ouest de Chienli, d'où les forces de Chungking ont battu en retraite vers Tun Shih et Linkin, à 40 kilomètres d'Ichang.

Dans la province du Kiangsi, les unités japonaises, après avoir pris Shetowkang, dans le nord-est de Nanchang, se dirigent vers Kaon (à 60 kilomètres de Nanchang), dont on annonce la chute comme imminente.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Russie.

Les communiqués allemands annoncent que par suite du dégel et des pertes subies au cours des batailles d'hiver la pression russe s'est affaiblie dans différents secteurs. Selon des informations russes, Kharkov, aurait été occupée le 17, Slaviansk et Bogodukhov le 18, Krasnograd et Pavlograd le 20. Taganrog est encerclée depuis le 19, après la prise de Kurgan. Des troupes du Reich opposent une résistance efficace aux éléments soviétiques qui tentent de percer vers le sud depuis les secteurs de Stalino et de Sinelnikovo afin de couper les voies de communications aux troupes allemandes qui, après avoir évacué Rostov, effectuent une retraite organisée vers l'ouest dans le sud de l'Ukraine. Au nord de Kursk, les attaques soviétiques, comparées avec celles de la semaine précédente, se sont affaiblies. Dans le secteur de la tête de pont du Kouban, des attaques locales soviétiques ont eu lieu sans résultat.

Tunisie.

Dans le secteur du sud, les troupes du maréchal Rommel, après avoir enfoncé les lignes américaines entre Maknassy et Sened et à Sidi-Bou-Zid, ont occupé les villes de Gafsa, Sidi-Bou-Zid, Feriana, Kasserine et Sbeitla. La ligne de défense alliée a été repoussée vers le nord-ouest, jusqu'à une ligne de collines qui s'étend derrière la route reliant ces trois villes et vers le sud aux environs de Tozeur. Les pertes américaines ont été très élevées et les troupes allemandes se sont emparées d'un matériel considérable.

Aux confins tunisiens, la VIII^e armée a occupé Ben-Gardane et Fom-Tatahouine et serait en contact avec des éléments germano-italiens dans la région de Medenine.

Sur le front central, l'action offensive des troupes de Rommel s'est également précisée en fin de semaine ; Pichon et Ousseltia ont été évacuées par les troupes britanniques.

EN FRANCE

Une loi neuve, juste, utile s'applique désormais à tous les jeunes gens de France. Il s'agit du service obligatoire du travail créé en application de la loi du 4 septembre 1942, qui s'impose à tous les Français nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922 et qui procède d'un triple souci :

1° Souci de ne pas voir l'économie française tomber au-dessous d'un niveau que l'on peut qualifier d'absolument vital ;

2° Souci d'apporter, dans les aménagements devenus nécessaires pour assurer cette sauvegarde, le maximum de justice sociale ;

3° Souci de moralité, car on ne peut plus tolérer qu'il y ait en France des oisifs d'un âge et d'une condition physique leur permettant de travailler.

Ainsi l'impôt sur la sueur remplacera l'impôt du sang. Il est moral et sera fécond non seulement par les résultats directs mais encore et surtout par les habitudes de labeur qu'il fera prendre à toute la jeunesse de France. C'est un acte révolutionnaire profitable et salubre.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Quelle doit être notre position ?

Quelle doit être notre position ? Exactement la même que ce qu'elle fut jusqu'ici et qu'une seule phrase synthétise : Union autour du Maréchal et de son Gouvernement.

Comme le dit dans son billet du jour l'Action :

Il y a des préférences qui sont légitimes, mais il y a aussi des principes qui doivent dominer toutes les tendances particulières ; ainsi la Patrie.

Il convient de rappeler ces vérités élémentaires à ceux qui seraient tentés de les oublier. Elles ont le mérite d'être claires, nettes, sans équivoque. Tenons-nous-en à elles et disons-nous bien que du point de vue France, le seul qui compte pour nous, il n'y a point d'autre voie de salut.

(LES NOUVELLES du 11 février 1943.)

Cette voie, la seule, c'est celle qu'a tracée le Maréchal.

Ouvrant les yeux aux réalités présentes, sans nous occuper des chimères évanouies, du bonheur universel, notre foi reste entière, plus grande même encore en celui qui, faisant don de lui-même à la France, c'est-à-dire à nous tous, ne nous demande que de l'aider de notre foi disciplinée, calme et muette.

Nous sommes, nous a-t-on dit, un peuple raisonnable ; prouvons-le en fermant nos oreilles et nos cœurs aux voix des sirènes trompeuses qui ont failli nous mener au désastre total.

Obéissons et taisons-nous : se sera notre acte de foi en la France personnifiée par notre Maréchal.

(ACTION du 19 février 1943.)

La liberté française.

Elle est tempérée par le respect de l'autorité.

En exaltant nos ancêtres et en agissant comme leur héritier, l'esprit de liberté qui, de lui-même, tend aux excès et à s'écarter de la règle, serait tempéré par le respect. Cette conscience d'une transmission glorieuse inspirerait le sentiment d'une dignité natale et naturelle qui garantirait de cette basse arrogance si commune et si avilissante chez les nouveaux parvenus. Par ce moyen, nos libertés redeviendraient de réels titres de noblesse qui imposeraient à ceux qui les auraient reçues de leurs ancêtres autant de devoirs que de droits. L'autorité, elle aussi, acquiert, de cette façon, une puissance et une stabilité de la

même forme que celle du père, chef de la famille, dont le droit au commandement découle de son état lui-même. L'autorité devient ainsi permanente car son principe ne peut être remis en question pas plus qu'on ne peut changer de père selon l'intérêt personnel du moment où le caprice d'un instant, ni contester le principe dont il tient son droit de commander.

(ACTION du 16 février 1943.)

La Jeunesse.

Ce sont ces principes, large conciliation de nos devoirs nouveaux et de nos traditions anciennes, que les éducateurs doivent inculquer à la Jeunesse, espoir de demain.

L'Action du 12 évoque à ce propos la conférence que le professeur Comby vient de faire à la jeunesse hanoïenne.

En s'appuyant sur le texte des discours et allocutions du Maréchal, dont il cite et commente de larges extraits, le conférencier montra la place que le régime nouveau réserve à la Jeunesse et les qualités morales, sociales et civiques que celle-ci doit acquérir pour se mettre en état de remplir la tâche qui l'attend.

M. le professeur Comby termine son émouvante causerie en adressant un vibrant appel à la Jeunesse française et indochinoise pour lui demander de continuer à travailler avec ardeur afin qu'elle soit prête à affermir sans cesse, par une collaboration au coude à coude, la vitalité de la Fédération et à poursuivre en Indochine l'œuvre de la France et de la Révolution Nationale.

(ACTION du 19 février 1943.)

La Légion.

La Jeunesse, d'une part, la Légion, de l'autre, voilà les deux appuis de la Révolution Nationale.

Le Légionnaire de Cochinchine rappelle à ce propos les récentes paroles de l'Amiral :

« La Légion doit être respectée. J'entends qu'elle le soit. Qui attaque la Légion m'attaque moi-même », a précisé l'Amiral.

(LEGIONNAIRE DU TONKIN,
1^{re} quinzaine de février.)

LA VIE INDOCHINOISE

Du 12 au 23 février 1943.

VENDREDI 12

Saigon. — Les champions cochinchinois de tennis Giao, Nhan et Nua vont faire à travers la Cochinchine, le Cambodge et le Laos un voyage organisé par le Commissariat Général à l'Education Physique, aux Sports et à la Jeunesse, ils prendront part à des matches organisés à cet effet dans toutes les provinces qu'ils traverseront.

LUNDI 15

Hanoi, Hué, Saigon. — La presse enregistre le succès du concours littéraire des Editions Alexandre-de-Rhodes. Jusqu'au 1^{er} février, 130 manuscrits sont parvenus de tous les côtés de l'Union, tant pour le prix « Alexandre-de-Rhodes » que pour le prix « Gia-Long ».

MERCREDI 17

Hanoi. — L'Amiral Decoux visite les travaux d'urbanisme en cours. Des remblais importants permettront l'édification d'une vaste cité de logements à bon marché dont la construction est déjà commencée.

Il visite ensuite les chantiers où s'édifiera la nouvelle usine des eaux, et enfin, près du lac Thien-quang, les aménagements du quartier neuf qui contribueront à décongestionner et à aérer la capitale.

JEUDI 18

Hanoi. — La conférence annuelle du Comité de l'Assistance Franco-Indochinoise aux victimes de la guerre, se réunit sous la présidence de l'Amiral Decoux.

Hanoi. — Le professeur Comby, de la Faculté de Droit, fait une conférence pour la jeunesse scolaire et universitaire, où, insistant sur le fait que c'est sur la jeunesse que le Maréchal compte pour la Révolution Nationale, il l'incite à avoir conscience de la mission qui lui incombe et à développer les qualités sociales et civiques nécessaires pour cette tâche.

VENDREDI 19

Hanoi. — L'Amiral Decoux visite à nouveau les chantiers d'urbanisme de Hanoi. Après avoir parcouru les travaux de remblai au sud et les travaux d'aménagement de la route de Hué à l'est, il se rend ensuite à la Cité Universitaire où, depuis le début de janvier, 80 étudiants sont déjà logés dans un premier pavillon. Il visite enfin les divers nouveaux immeubles en cours de construction.

Hanoi. — Le Légionnaire Ballard fait une conférence sur l'œuvre de la Révolution Nationale en matière économique. Il montre l'originalité de la nouvelle formule française, qui, adoptant la forme corporative, procède à l'organisation de l'économie suivant une structure souple, permettant d'associer le prolétariat au profit des entreprises, dans la communauté française enfin réconciliée. De vifs applaudissements saluent l'orateur dont le talent sut captiver l'auditoire, malgré l'aridité du sujet.

Du 1^{er} au 15 mars 1943

Écoutez RADIO-SAIGON

Lundi 1^{er} mars. — 12 h. 20 : Concert classique ; — 17 h. 25 : Concert varié ; — 19 h. 45 : Documents scientifiques ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Concert de musique ininterrompue ; — 21 heures : *Au fil des ondes* ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés ; — 21 h. 30 : Relai d'une émission spéciale de Radio-Tokyo.

Mardi 2. — 12 h. 20 : Quelques rengaines à succès ; — 17 h. 25 : Valses à la mode ; — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Napoléon Bonaparte, enfant d'Ajaccio* ; — 21 heures : Chansons populaires russes.

Mercredi 3. — 12 h. 20 : Cocktail d'instruments divers ; — 17 h. 25 : Concert ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants* ; — 20 h. 15 : Chansons du Pays Basque ; — 20 h. 40 : Concert par l'orchestre de chambre de Radio-Saigon.

Jeudi 4. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 : Musique militaire ; — 17 h. 25 : Piano syncopé ; — 19 h. 45 : *La radio au service du public* ; — 20 h. 15 : Théâtre : *La Ligne de cœur*, pièce de Claude-André Puget.

Vendredi 5. — 12 h. 20 : Extraits d'opérettes ; — 17 h. 25 : Ouvertures célèbres ; — 19 h. 45 : Causerie franco-annamite ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique* ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : *L'histoire et la mode*.

Samedi 6. — 12 h. 20 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 25 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Un tour au cabaret*.

Dimanche 7. — 7 h. 15 : Leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : Musique sud-américaine ; — 17 h. 25 : Musique religieuse ; — 19 h. 45 : *La vie dans les grands fonds marins* ; — 20 h. 15 : *Quatuor*, de Beethoven ; — 21 heures : Musique de danse.

Lundi 8. — 12 h. 20 : Musique variée ; — 16 h. 35 : Emission spéciale de destination de Radio-Tokyo ; — 17 h. 25 : Chansons de Mireille ; — 19 h. 45 : Documents scientifiques ; — 20 h. 15 : La Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Concert de musique ininterrompue ; — 21 heures : *Le Courrier des Auditeurs*.

Mardi 9. — 12 h. 20 : Musique de danse ; — 17 h. 25 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : Charles Cérighelli termine ses *Entretiens littéraires* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : Le théâtre de Marcel Pagnol.

Mercredi 10. — 12 h. 20 : Musique au clair de lune ; — 17 h. 25 : Quelques chanteurs français ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants* ; — 20 h. 15 : Vieilles chansons françaises ; — 20 h. 25 : Un quart d'heure de saxophone ; — 20 h. 50 : Un peu de gaieté.

Jeudi 11. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 : Musique militaire ; — 17 h. 25 : Les petits chanteurs ; — 19 h. 45 : Dépouillement et résultat du concours des voix de Radio-Saigon ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Son Mari*, pièce de Paul Géraudy et Robert Spitzer.

Vendredi 12. — 12 h. 20 : Au bal musette ; — 17 h. 25 : Chants et danses d'Hawaï ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique* ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

Samedi 13. — 12 h. 20 : Piano syncopé ; — 17 h. 25 : Chants régionaux ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Un tour au cabaret*.

Dimanche 14. — 7 h. 15 : Leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : Concert classique ; — 17 h. 25 : Chanteurs d'opéra ; — 19 h. 45 : *Si nous vivions au temps des Gaulois* ; — 20 h. 15 : L'heure espagnole ; — 21 h. 10 : Musique de danse.

Lundi 15. — 12 h. 20 : Musique variée ; — 17 h. 25 : Musique et chansons ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : La Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Concert de musique ininterrompue ; — 21 heures : *Au fil des ondes* ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés ; — 21 h. 30 : Relai d'une émission spéciale de Radio-Tokyo.



~ Abonné 105-28, Saigon. — Non, cher lecteur, nous n'envisageons pas de publier « un article ou une série d'articles » sur les courses de taureaux comme vous nous le demandez. Cela n'a rien à voir avec l'Indochine.

Bien qu'il n'y ait qu'un lointain rapport entre ces jeux champêtres et la tauromachie, vous pourrez cependant consulter le numéro 107 d'« Indochine » où vous trouverez un article sur « Les combats de buffles à Doson ».

Notre documentation sur ce sujet est mince, mais nous pouvons vous conseiller de lire « Mort dans l'après-midi », de E. Hemingway, qui est l'un des meilleurs ouvrages sur la question.

~ Monsieur L. L., Saigon. — Nous sommes heureux de recevoir votre lettre, car — beaucoup de lecteurs ne le croiront pas — nous aimons recevoir des critiques autant que des éloges.

Il nous est difficile de voir de quelle déformation de la pensée du Maréchal vous parlez, si vous ne nous citez aucun exemple précis. La « réforme sociale » n'est qu'un des aspects — primordiaux, certes — de la Révolution Nationale. Mais comment la dissocier de la réforme politique qui en est la condition ?

La deuxième partie de votre lettre risque de nous entraîner sur un terrain de doctrine religieuse où nous nous avouons incompetents.

Au demeurant, les auteurs cités dans la Revue de la Presse gardent l'entière responsabilité de leurs opinions. Nous ne faisons que les citer pour exposer à nos lecteurs ce qui s'écrit dans la Presse indochinoise, et ce sans épouser leur point de vue.

~ Un abonné de Saigon. — Pourquoi les coolies cyclos après avoir voituré un client pendant une heure, l'abandonnent-ils sans se faire payer ? Nous nous sommes posé la question, et à notre avis, il s'agit d'un snobisme nouvellement né dans une corporation qui gagne largement sa vie.

On oublie trop l'importance du snobisme, sentiment qui pousse d'honnêtes indigènes des mers du Sud, végétariens par goût et par habitude, à manger quelques compatriotes à l'occasion des fêtes locales, ou des dames charmantes, mais d'un âge certain, à se livrer à des sports violents, alors qu'elles préféreraient se retrouver autour de quelques pâtisseries.

~ Monsieur R. G., Cochinchine. — Permettez-nous de vous dire, cher lecteur, que vous ne lisez pas attentivement la revue. Nous avons passé de très nombreux articles sur les mœurs annamites. Il est vrai que ceux-ci portaient surtout sur les coutumes tonkinoises, mais la faute en est due à

nos correspondants et à nos lecteurs du Sud qui n'ont pas le courage de prendre la plume pour nous parler des coutumes de Cochinchine et de la vie quotidienne de Saigon.

~ Révérend Père V., Tonkin. — Nous sommes très sensibles à votre appréciation. L'Association Alexandre-de-Rhodes, qui dirige cette revue, croit, comme vous, à l'élargissement de l'âme annamite par la culture française. Elle connaît les Annamites et leur manifeste une sympathie agissante. Plusieurs membres de notre Comité directeur sont Annamites et leur dévouement et leur compréhension nous encouragent.

Vous continuerez à recevoir notre journal dans les mêmes conditions.

~ Lectrice de Nhatrang. — Non, Mademoiselle, non, nous ne sommes pas une agence matrimoniale. Notre revue n'a aucun lien ni aucune sympathie pour la « Vie Parisienne ».



Les Archives des Empereurs d'Annam et l'Histoire Annamite.

par M. Paul BOUDET,

Directeur des Archives et Bibliothèques de l'Indochine.

Jusqu'ici les Archives des Empereurs d'Annam étaient restées inconnues des historiens et des érudits.

L'heureuse initiative de S. M. Bao-Dai a mis fin à cette situation préjudiciable, non seulement à l'histoire de l'Annam, mais à la conservation même des documents.

M. P. Boudet vient de nous donner une idée d'ensemble des richesses que contiennent les divers locaux d'archives de la Cour de Hué et il nous indique les raisons pour lesquelles l'histoire a été négligée par les Annamites : l'histoire est surtout une leçon et un panégyrique des Souverains, destinée à conserver le souvenir de leurs exploits et à donner leurs hauts faits en exemple à leurs successeurs.

Le service de l'histoire était à la Cour d'Annam un rouage de l'Etat comme tout autre, et son rôle essentiel était la compilation des actes du Souverain pour aboutir à la rédaction d'Annales. On voit quelle était l'insuffisance de ces documents pour servir à l'histoire du pays, surtout si l'on ajoute que

les compilateurs y ajoutaient des erreurs et y faisaient des remaniements à leur gré.

Quant aux sources mêmes, documents originaux émanant de divers services, ils ont toujours été assez mal conservés par les Souverains et ont eu à subir les contre-coups des guerres, sans parler des négligences et des atteintes des intempéries. Le mauvais état des archives et la mauvaise conservation des documents étaient signalées dès le ^{xv}^e siècle.

La situation n'était pas meilleure sous les règnes suivants et les révoltes des Tây-Son au ^{xviii}^e siècle ne firent qu'aggraver cet état de choses.

L'organisation des archives ne date guère que du règne de l'empereur Gia-Long, qui créa des bureaux spéciaux pour préparer les documents et conserver les actes royaux. Son successeur Minh-Mang améliora cet organisme et lui donna sa forme définitive. M. P. Boudet nous renseigne sur l'organisation précise de ce service.

On trouve aujourd'hui dans ce principal fonds d'archives les traités et les correspondances avec les pays étrangers, des cartes et des plans, des documents administratifs annotés par les Empereurs et l'on y trouve également les autographes et les œuvres littéraires de ceux-ci. Cet ensemble est conservé dans un élégant bâtiment voisin du palais Can-Chanh, à Hué, mais d'autres objets et documents précieux dépendant de ce dépôt sont conservés dans un palais voisin et forment une sorte de trésor national.

Il y a là des diplômes d'investiture accordés par les Empereurs de Chine aux Souverains d'Annam depuis Gia-Long, les livres d'or de la dynastie — qui sont des livres réellement composés d'épaisses feuilles d'or et pesant plusieurs kilos chacun —, des sceaux d'or et de jade provenant des Empereurs, des Reines-Mères, des Princes et Princesses.

Dépendant encore des Archives impériales le Bureau des Annales où continue à s'élaborer la riche collection des Annales impériales.

M. Boudet, pour donner une idée des richesses de ces archives, présente dans son étude quelques documents particulièrement précieux : brevets impériaux antérieurs à Gia-Long (fin du ^{xvii}^e et début du ^{xviii}^e siècle) et qui sont à peu près les seuls documents subsistant de cette époque ; une curieuse ordonnance médicale de 1819, destinée à améliorer la vigueur des reins et de l'honorable estomac de Sa Majesté qui, a-t-elle déclaré, s'en est parfaitement bien trouvée ; un rapport particulièrement précieux du célèbre Lê-van-Duyêt, vice-roi des provinces du Sud, signalant l'arrivée, en 1822, de la mission anglaise de John Crawford, etc...

Pour terminer son étude, M. Boudet présente quelques œuvres littéraires dues au pinceau habile et délicat de S. M. Minh-Mang et il conclut de cette présentation des Archives Impériales que les fonctions du Souverain d'Annam ne consistaient pas seulement à maintenir l'intégrité et la prospérité du Royaume, assurer la succession au trône et l'ordre dans la dynastie, mais aussi rendre le culte au Ciel, chanter les beautés de la nature, les travaux des champs, la gloire des saisons et le jeu des nuages ; tels étaient les multiples devoirs du souverain annamite. Les documents exhumés pour la première fois de leur linceul de pourpre, permettent d'en saisir l'étendue et la diversité ; ils donnent en même temps une idée de la valeur, pour l'histoire de ce pays, des trésors que recèlent encore les Archives Impériales.

Pour répondre aux intentions de S. M. Bao-Dai, la Direction des Archives et Bibliothèques de l'Indochine a délégué à Hué l'un de ses collaborateurs, Ngô-dinh-Nhu, le premier chartiste annamite, pour sauvegarder les trésors des archives de Hué, et leur donner un classement méthodique et définitif pour le plus grand profit de l'histoire d'Annam.

Nous ne pouvons manquer de signaler que cet ouvrage — 39^e Cahier de la Société de Géographie de Hanoi — a été entièrement tiré sur papier annamite, sorti des ateliers de Nguyễn-quy-Ky, au Village du Papier. C'est là une initiative à suivre par les éditeurs d'Indochine qui encourageront ainsi une industrie locale intéressante.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

SAINT-PAUL DE NICOLE, JOSÉE-FRANÇOISE, fille de M. Jacques-Auguste-Emile Pinet et de M^{me}, née Françoise (19 février 1943).

MARIE-FRANCE-JOSÈPHE, fille de M. Gaston-Louis-Victor Chapel et de M^{me}, née Bauchet (14 février 1943).

SIMONE-MARIA, fille de M. Xavier-Joseph Schmitz et de M^{me}, née Nguyễn-thi-Hiên (15 février 1943).

MICHÈLE-HÉLÈNE-DOMINIQUE, fille de M. Raymond-Marc-Amédée Dieccen et de M^{me}, née Joséphe Marthy (15 février 1943).

BERNARD-LUCIEN-ROBERT, fils de M. René Jean Moreau et de M^{me}, née Madeleine Decras (15 février 1943).

IRÈNE, fille de M. Mouttoussamy Lebrin et de M^{me}, née Antoinette Galiand (16 février 1943).

GABRIELLE-GERMAINE-MARIE-LOUISE, fille de M. Henri-Jean Derepas et de M^{me}, née Nguyễn-thi-Giân (17 février 1943).

SIMONE-LOUISE-ODETTE-ANNE, fille de M. Robert-Jean-Victor Guillot et de M^{me}, née Louise-Claire-Madeleine Gaboreau (16 février 1943).

COCHINCHINE

PHILIPPE-LOUIS-PAUL-RAYMOND, fils de M. et de M^{me} Louis Calart (13 février 1943).

RAYMOND, fils de M. et de M^{me} Robert Galblet (13 février 1943).

MICHEL, fils de M. et de M^{me} Antoine Renaud (13 février 1943).

JEAN-PIERRE-HAGNES-VINCENT, fils de M. et de M^{me} Henri La Porte (14 février 1943).

JULIETTE-MARIE, fille de M. et de M^{me} Ly-Tuyên (14 février 1943).

CAMBODGE

MAURICE-ADRIEN-LOUIS, fils de M. Eugène Blin et de M^{me}, née Chau-Chhocun (10 février 1943).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. LOUIS-ALBERT MOREAU avec M^{lle} CHRISTIANE-COLETTE DE BALMANN.

M. AMBROISE-THOMAS-FÉLIX-DAVID LAPLACE avec M^{lle} NGUYỄN-THI-LY, dite YVONNE LAI.

MARIAGES.

TONKIN

M. ARON HERZLICH avec M^{lle} THÉRÈSE-JEANNE LE ROUX (20 février 1943).

M. JOSEPH-RENÉ DUREPAIRE avec M^{lle} ANDRÉE-LOUISE MENIN (20 février 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

JEAN-CLAUDE, fils de M. Jean-Claude-Maurice Roché et de M^{me}, née Duong-thi-Tâm (21 février 1943).

M. ANDRÉ CHARLES (19 février 1943).

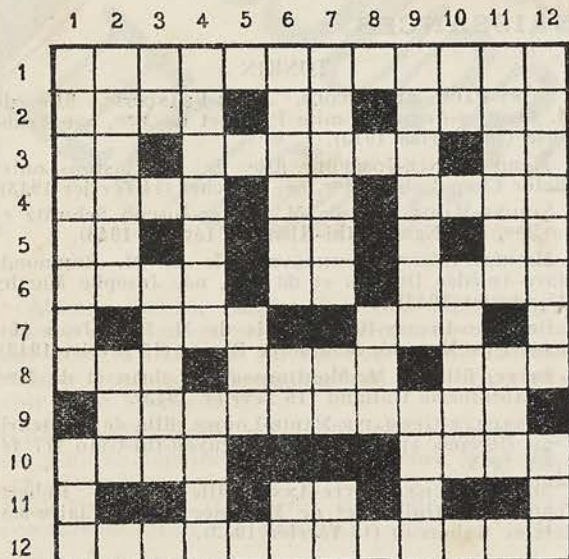
COCHINCHINE

M. YVES GABOU (14 février 1943).

CAMBODGE

M^{me} TAN-CHHENG-SUY, née Hồng (13 février 1943).

MOTS CROISÉS N° 100



Horizontalement.

1. — Il y en a beaucoup sur la Côte d'Azur.
2. — On ne doit pas en avoir sur la Côte d'Azur — On en rencontre encore sur la Côte d'Azur — Rivière qui donna son nom, sous le Premier Empire, à un département français pas très éloigné de la Côte d'Azur.
3. — Initiales d'un littérateur qui se fit connaître par des impressions de voyage en France, en Espagne, en Italie (1853-1932) — Capitale d'un Etat baigné par la Méditerranée — Dans Toulon.
4. — Reine de la Côte d'Azur — Initiales d'un célèbre explorateur qui ne rencontra pas dans ses hardis voyages la douce température de la Côte d'Azur — Fut mère de deux couples de jumeaux.
5. — Préfixe — Deux lettres de Coursegoules — Terminaison d'infinitif.
6. — Grâce à lui on peut mieux apprécier les paysages de la Côte d'Azur qu'assis dans une conduite intérieure aérodynamique — Pronom — Plus d'un est pittoresque sur la Côte d'Azur (anagramme).
7. — Ce que fit le voyageur de son cachez-nez en arrivant sur la Côte d'Azur — L'est bien celui qui ignore que la Côte d'Azur est un paradis.
8. — Dans « Vallauris » — La fille d'Eve le suivra sans difficulté s'il part sur la Côte d'Azur — Dans « Montmartre ».
9. — Etat des Etats-Unis et quartier d'une ville de la Côte d'Azur.
10. — Eut tort — Intente une action en justice.
11. — Fut changée en génisse.

12. — Au fond d'une magnifique rade de la Côte d'Azur.

Verticalement.

1. — Particulièrement fêté chaque année sur la Côte d'Azur — N'a pas cours sur la Côte d'Azur.
2. — La Côte d'Azur attire les hivernants dans la sienne — Réclamée par les Anglo-Saxons.
3. — Dans la gamme — Glorifias.
4. — On en rencontre plus d'un à Toulon — Anagramme d'un compositeur français né en France, loin de la Côte d'Azur (1823-1892).
5. — On est toujours celui de la nature sur la Côte d'Azur.
6. — Plus d'un nous vient de la région de la Côte d'Azur — Préfixe — Battu par les flots méditerranéens.
7. — Elle est souvent cueillie sur la Côte d'Azur — Lettre grecque — On est tenté de le dépenser sur la Côte d'Azur.
8. — Il y est léger sur la Côte d'Azur.
9. — Vit près de la Côte d'Azur — Illumine bien des vitrines à Nice.
10. — Possessif — Plants de fleurs.
11. — Il faut l'être pour comprendre tous les idiomes parlés sur la Promenade des Anglais — Se jette dans la Méditerranée.
12. — Particulièrement bien placé sur la Côte d'Azur — Petit village des Alpes — Maritimes bâti en nid d'aigle, sur la moyenne corniche (n'est pas dans le *Petit Larousse*).

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 99

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	Z	Y	G	O	P	E	T	A	L	E	S
2	W	A	L	E	S		E	P	I	R	E
3	I	L	E	S		E		I	M	A	N
4	N	O	S	T	O	C	S		A	R	S
5	G	U		R	A	U	C	H		D	O
6	L		C	E	T		A	U	X		R
7	I	T		S	E	L	L	E		P	I
8	E	O	N		S	E	A	T	T	L	E
9	N	T	A	A		A		T	O	U	L
10	N	E	A	N	T		F	E	N	I	L
11	E	M	B	A	R	R	A	S	S	E	E

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Pnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND

MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

LA REVUE NATIONALE CHINOISE

REVUE MENSUELLE FRANÇAISE
DE SHANGHAI ET DE LA CHINE

ABONNEMENT :

Tarif international : 15 piastres I. C.

Ap^t 8 - 1363, Rue Lafayette

SHANGHAI.

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER-HANOI

LE BUREAU EST OUVERT:

LE MATIN:
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI:
de 13h.30 à 18h.

